

"Vous avez une double mission à remplir, la mission de conserver intact votre héritage religieux et national; deuxième est, la mission de répandre cet héritage. J'ajoute que c'est votre droit de garder votre héritage, et votre devoir de le répandre."
Son Exc. Mgr Ildebrando Antonetti, délégué apostolique au Canada

Une nouvelle combine dénoncée à Ottawa

L'industrie de la vitrerie prise à partie

Ottawa, 27 (C.P.) — Le commissaire F. A. McGregor, a déclaré aujourd'hui dans un rapport soumis au ministre de la Justice, l'hon. Garson, que l'industrie de la vitrerie était l'objet d'une combine de nature à nuire à l'intérêt général de notre économie.

Le rapport, qui contient plus de 32.000 mots, mentionne les noms de neuf compagnies ainsi que celui du secrétaire d'une association commerciale comme faisant partie de cette combine de la vitrerie. Les noms mentionnés sont les suivants: Consolidated Glass, Hobbs Glass, Hobbynglas, Pilkington Brothers, Advance Glass and Mirror Co., Canadian Plate and Window Glass, Excelsior Plate Glass, Lloyd's Glass, Queen City Glass. Le secrétaire de l'association est M. W. O. Matthews, de Toronto.

Selon le rapport de M. McGregor, ces neuf entreprises contrôlaient complètement l'industrie de la vitrerie au pays. Elles feraient également partie d'un cartel international de la vitrerie dont l'influence sur le commerce international de la vitre est tout à fait déterminante. Le rapport mentionne que les pratiques suivies par ces entreprises concernant les prix et la distribution des produits essentiels à la fabrication de la vitre indiquent clairement que les entreprises mentionnées précédemment exercent un véritable contrôle qui est de nature à nuire à l'économie du pays.

En rendant public le rapport du commissaire McGregor, le ministre de la Justice a déclaré qu'il en ferait l'objet d'un rapport qu'il obtiendrait l'avis de conseillers juridiques sur le sujet. Il verrait après s'il y a lieu de prendre des mesures contre ce nouveau cartel.

C'est particulièrement en ce qui concerne les prix que le cartel aurait été effectif. Ce dernier aurait réussi à établir un contrôle rigoureux dans ce domaine, par le moyen d'enregistrement des industries membres de l'Association des vitriers. En effet, avant de signer un contrat avec un client, l'entreprise en question devait fournir tous les renseignements à l'Association concernant les prix demandés. Si deux entreprises, intéressées avec le même client, demandaient des prix différents, ces derniers recevaient ordre de l'Association d'établir les mêmes prix.

L'influence de ce cartel serait également très forte sur la distribution des matières premières destinées à la fabrication de la vitre. M. McGregor signale à ce sujet que l'acheteur ne peut pas obtenir sur le marché canadien les quantités qu'il désire. Les manufacturiers auraient également certains prix de faveur aux constructeurs reconnus par l'Association.

Le rapport du commissaire McGregor contient également la description de toute une série d'assemblées tenues par les entreprises faisant partie du cartel au cours desquelles on aurait fixé les prix et les pratiques à suivre dans le commerce de la vitre.

La patrie, notre héritage

Noël d'autrefois... et Noël de l'avenir au Canada français

C'est sous forme de conte de Noël que M. Paul Gouin, Conseiller technique du Conseil exécutif de la province de Québec, a présenté sa causerie radiophonique du 25 décembre. Cette formule lui a permis d'assister en compagnie de ses auditeurs à plusieurs messes de minuit. Et voilà pourquoi après y avoir décrit une messe de minuit à Québec au temps de son enfance, M. Gouin a évoqué d'autres Noël plus anciens dont le souvenir lui a été suggéré par ce qu'il a vu et entendu autour de lui à la messe de minuit de 1949. C'est ainsi qu'en voyant ses voisins enlever leurs manteaux, il s'est souvenu d'avoir lu quelque part qu'aux premiers temps de la colonie l'on chauffait les églises au moyen rudimentaire de grandes chaudières pleines de feu. Et ce seul souvenir nous a permis d'assister à une messe de minuit en 1645, messe dont on trouve la description dans le *Journal des Jésuites* à la date du 25 décembre 1645.

Ce journal nous apprend que cette année-là, l'on chanta deux cantiques: *Venez, mon Dieu*, et *Chantons Noël*; que l'on y jouait du violon et même de la flûte; que Mgr le gouverneur avait donné ordre de tirer à l'élevation plusieurs coups de canon, mais que le frère sicutin eut du mal à donner le signal et qu'on n'en tira point; que l'église était éclairée par quatre chandeliers et que leur lumière fut jugée plus que suffisante; que deux grandes chaudières pleines de feu "échauffaient" la chanelle et faillirent y mettre le feu. Et après avoir noté que ce *Chantons Noël* que mentionne le *Journal des Jésuites* aurait maintenant plus de trois cents ans d'existence et serait l'un des ancêtres de nos cantiques si nous avions su le conserver, M. Gouin continue son évocation historique.

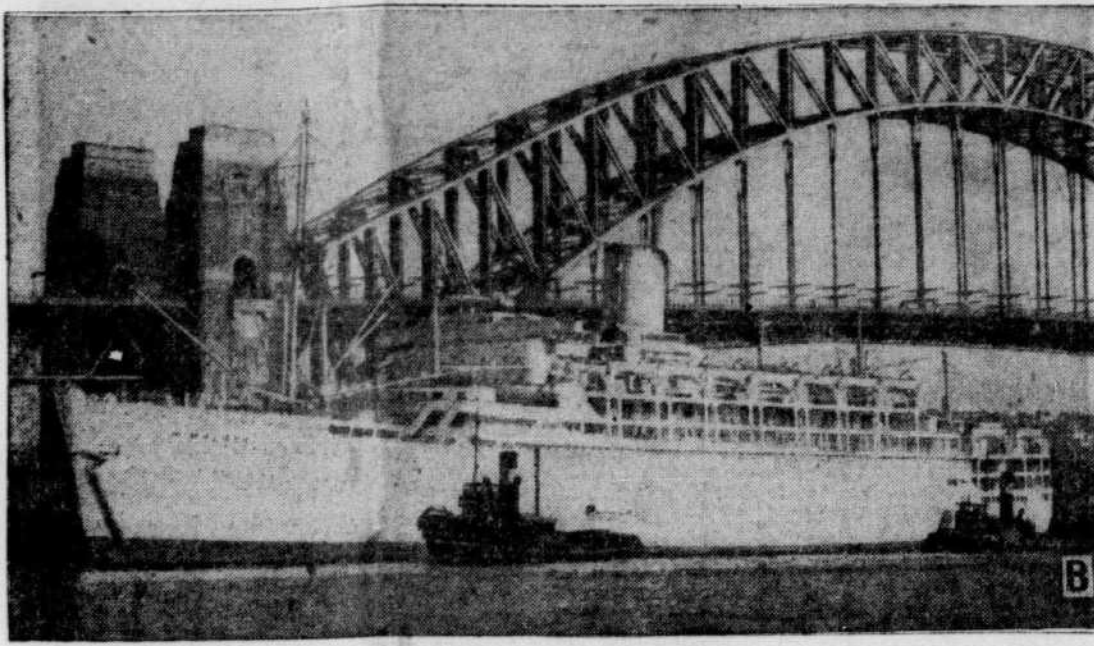
La vue de l'Enfant-Jésus tout rose, aux cheveux blonds tout bouclés, lui rappelle un autre Noël, qu'Ernest Myrand a décrit dans le *Journal des Jésuites* en 1648. Là-bas, au pays des Hurons, On chante à la chapelle d'écorce devant une crèche où repose un Enfant-Jésus habillé en sauvage. Et que chantent-ils? C'est le Noël composé par Jean de Brébeuf, *Jésus est né*. Et qui chante? Lui-même avec ses néophytes. Ils célèbrent ensemble et pour la dernière fois sur la terre, la douce Fête de Noël. Ses voix, écoutez-les bien, vous les reconnaîtrez dans quatre mois d'ici, chantant encore, mais cette fois, au poteau de la torture, dans les flammes du bûcher, l'hymne des saints et des martyrs. Puis, grâce au antique *Ga, bergers, assemblons-nous*, remon-

tant encore plus loin à travers les siècles, nous nous trouvons transportés tout à coup à Stadaconé, le jour de Noël 1535, dans l'entrepôt de la *Grande Hermine*. Sur la musique du futur *Ga, bergers, assemblons-nous*, les équipages réunis, de Jacques Cartier y chantent un Noël populaire du seizième siècle: *Où s'en vont ces gais bergers*.

1950... 1951...

Et voilà que nous ne sommes plus en 1535 ou en 1648, pas même en 1949. Nous sommes en 1950 ou 51 dans une de nos campagnes récemment érigée en paroisse sous le vocable de Saint-Joseph-le-Charpentier. Construite en pierres des champs, avec au-dessus du portique un immense bas-relief en bois sculpté représentant l'atelier de Nazareth, l'église de cette paroisse est un véritable chef-d'œuvre d'artisanat érigé à la gloire de Dieu, Sainte-Marie, Maître-Autel et autels latéraux, statues et confessionnaux, chemin de croix, lustres et chandeliers, chaire de vérité et banc d'œuvre, bénitiers, tapis et nappes d'autels, tableaux et verrières, vases sacrés, tout cela a été harmonieusement et amoureusement exécuté par nos artisans, disciples modernes de l'humble Charpentier de Nazareth. Bois sculpté, fer forgé, céramique, peinture et verre, toile et laine du pays, jettent partout leurs notes variées, symbole de la patrie.

"Cette vision d'une église surgissant de toutes pièces de notre territoire, appartient-elle vraiment, conclut M. Gouin, au monde des rêves et des contes de Noël? Non pas. Elle peut devenir une vibrante, une magnifique réalité. C'est le vœu que j'ai formulé, suivant la tradition, après avoir entendu les trois messes de Noël. Et j'ai confiance que l'Enfant-Jésus de mon enfance et d'aujourd'hui saura exaucer ma prière."



IL BAT UN RECORD ANCIEN — Le nouveau paquebot mixte "Himalaya" de 28.000 tonnes, fait ici son entrée dans le port de Sydney, en Australie, à la fin de son premier voyage entre la Grande-Bretagne et ses antipodes du Pacifique. Appartenant à la compagnie Pacifique & Orient, ce navire de construction britannique vient de réduire de pas moins de 10 jours le record du trajet Londres-Sydney, qui était demeuré à 40 jours depuis plus de 10 ans. Il emportait en plus d'un contingent de voyageurs une cargaison d'automobiles dans ses cales. (Photo U.K.I.O.)

Le gouvernement Bidault en danger de chute d'un instant à l'autre

Réussira-t-il à faire approuver son projet de hausse des taxes comme le reste de son budget pour 1950? — Avis socialiste contre une manœuvre radicale

Paris, 27. (A.P.) — Le gouvernement français de coalition de M. Bidault risque en ce moment tous ses atouts dans un débat parlementaire que l'on surmène couramment à Paris la "bataille du budget". Jusqu'à ce matin, au vote point par point le premier ministre avait réussi à faire approuver des crédits pour 1.518.000.000 (un trillion cinq cent dix-huit milliards) de francs (environ \$4.330.000.000) sur un budget total de 2.257.000.000 qu'il constitue un record de tous les temps en France. Mais il lui reste encore à faire adopter l'article le plus contesté, soit un projet de hausser certaines taxes pour équilibrer le budget.

M. Bidault a menacé de démissionner s'il n'obtient pas satisfaction sur ce point ou encore s'il est vaincu dans le vote de confiance qu'il pourrait requérir en cas d'indécision de l'Assemblée nationale au sujet de son budget. Plusieurs observateurs politiques craignent en effet que le cabinet s'effondre sur cette demande d'augmentation des impôts car elle est impopulaire et aussi bien auprès des gaullistes de l'extrême-droite que des communistes de l'extrême-gauche.

M. Bidault a déjà subi hier une défaite tactique mineure. Il avait prié l'Assemblée de demeurer en séance jusqu'à ce qu'elle ait voté le projet de budget; mais les députés ont ajourné leur réunion hier soir, après avoir toutefois approuvé un budget militaire de 420.000.000.000 de francs par 404 voix contre 183, les communistes étant à peu près les seuls opposants. Quelques heures auparavant,

M. Bidault avait obtenu le vote des crédits pour fins d'administration civile.

Un bref mais violent incident est survenu ce matin quand une femme-députée communiste, Mme Marie Lambert, a traité le cabinet Bidault de "gouvernement de criminels". Le premier ministre a répliqué le regard de cette insulte; mais il n'a pu obtenir raison de celle qui présidait à ce moment la séance, Mme Madeleine Braun, une autre femme-députée de l'extrême-gauche qui est l'un des 4 vice-présidents de l'Assemblée. Vu le tapage soulevé par la décision de Mme Braun, M. Bidault a jugé bon de se retirer avec ses collègues pour revenir en Chambre 10 minutes plus tard.

Des trois grands partis qui forment la coalition gouvernementale, les radicaux-socialistes (un parti modéré malgré son nom) paraissent en ce moment les plus vaillants. Mais les socialistes leur ont fait savoir, après un caucus

tenu ce matin, qu'en cas de chute du cabinet Bidault, ils refuseront d'entrer dans un gouvernement qui serait présidé par un radical.

Comme les gaullistes et les communistes, mais avec moins de vocifération; qu'eux, les radicaux sont opposés aux projets de nouvelles taxes. Ils ont déjà entrepris dans les couloirs de la Chambre une campagne en vue de reporter au pouvoir l'ancien premier ministre Henri Queuille, qui est de leur parti et dont la chute au 6 octobre avait provoqué une crise ministérielle d'un mois qu'on n'a pu résoudre alors qu'en choisissant M. Bidault pour le remplacer. Pendant son passage au pouvoir, le De Queuille avait suivi une politique modérée également opposée aux communistes et aux gaullistes; et son successeur avait maintenu la même attitude. M. Bidault est le chef du troisième grand parti de la coalition modérée. Le Mouvement républicain populaire a tendance catholique.

"Maria Chapdelaine" meurt à Chicoutimi

Chicoutimi, 27 (C.P.) — La célèbre héroïne de Maria Chapdelaine, Eva Bouchard, qui a servi d'inspiration à Louis Hémon, dans son roman canadien bien connu, est morte à l'âge de 64 ans, samedi, à Chicoutimi.

Mlle Bouchard a, depuis plus de 30 ans, tenu à Péribonka, un petit musée dédié au malheureux auteur de *Maria Chapdelaine*; elle y vendait des cartes postales et des copies du roman où elle inscrivait avec joie sur la page de garde: "Maria Chapdelaine". Les clients repartaient satisfaits:



Mlle EVA BOUCHARD (Maria Chapdelaine)

Eva Bouchard était une jeune institutrice de 21 ans, quand Louis Hémon vint de Bretagne pour la première fois, dans le but de visiter la région du Saguenay. Il travailla alors neuf mois sur la ferme du beau-frère de la jeune fille, dans le but de trouver du matériel pour son roman qui devait se passer à la frontière du Québec.

L'auteur de *Maria Chapdelaine* fut tué par un train, à Chapleau, dans l'Ontario, avant que son roman ne se vende par milliers.

Mais à mesure que le livre connaissait du succès, Eva Bouchard avait sa part de gloire. Un lecteur de Québec écrivit qu'elle était la Maria originale, la belle de ce pays de bûcherons.

La jeune fille se rappela alors que l'écrivain s'était occupé d'elle pendant son séjour à la ferme et déclara: "Je me souviens qu'il me regardait souvent avec des yeux attendris."

On fit des recherches littéraires, et on découvrit une autre "Maria" qui avait, elle aussi, toutes les raisons de croire qu'elle avait été l'inspiration de l'écrivain.

Mais la réputation de la petite institutrice de Péribonka était déjà faite, et elle établit son musée. La statue de Louis Hémon fut placée près de la maison d'Eva Bouchard, et cet endroit devint la "Mecque" des touristes qui s'intéressent aux choses canadiennes.

Un coup de main fait 600 morts dans la Colombie

Caracas, 27. (A.P.) — Le quotidien vénézoélien "El Nacional" prétend aujourd'hui que pas moins de 600 personnes ont perdu la vie le 17 du mois courant, quand un groupe de partisans du gouvernement conservateur ont attaqué leurs concitoyens libéraux dans la ville d'El Cocyte, en Colombie. La dépêche ajoute que la censure colombienne empêche encore de vérifier le nombre des morts, diversément évalué entre 500 et 2.500 personnes.

Au dire de ce journal, il s'agit de représailles pour une attaque des conservateurs par les libéraux en cette même ville, 4 jours auparavant, qui aurait fait 82 morts. "El Nacional" affirme que la police et les soldats de l'endroit se sont joints aux civils pour assaillir les opposants libéraux, en dynamisant leurs logis puis en fusillant au passage tous les résidents qui tentaient de s'en échapper.

A Bogota, un porte-parole du président Laureano Gomez assure que le chiffre des morts dans les derniers troubles s'établit à moins de 100 personnes, y compris les 82 officiellement comptés comme morts dans l'escarmouche du 13.

L'Institut cardio-vasculaire de Montréal

Québec, 27. — Le docteur Mercier Fautoux, M. Henri-Paul Lemaire, avocat, de Montréal, et le docteur J.-Maurice Blais, de Longueuil, ont obtenu des lettres patentes constituant en une corporation sous le nom de L'Institut cardio-vasculaire de Montréal.

Objet: "promouvoir les sciences chirurgicales et médicales dans le domaine cardio-vasculaire."

La distribution d'armes américaines à l'Europe commencera au 1er février

A cause des retards causés par Londres dans les négociations sur le partage — Le régime Truman n'aura ainsi que 5 mois pour partager crédits et armements

Washington, 27. (A.P.) — Les hauts fonctionnaires américains concernés expriment aujourd'hui l'opinion que la distribution d'armes et de crédits militaires à l'Europe occidentale par les Etats-Unis, en vertu de l'esprit du pacte de l'Atlantique, commencera probablement au 1er février, soit un mois plus tard qu'il était d'abord prévu.

Cela veut dire que le régime Truman ne disposera que de cinq mois pour dépenser les \$1.014.000.000 que le Congrès de Washington lui a alloués pour aider au réarmement de 10 associés européens de nos voisins dans le pacte. Toute somme qui n'aura pas été dépensée avant le 1er juillet prochain devra faire retour à la trésorerie américaine.

Les mêmes hauts fonctionnaires croient cependant que cet intervalle de 5 mois sera suffisant car on a déjà presque terminé la rédaction sur le papier des détails du plan de distribution des armes. Les commandes aux fabricants d'armes et les expéditions outre-mer commenceront sitôt que cha que associé européen aura contre-signé l'accord sur le partage de ces crédits et armements, spécifiant comment il les emploiera pour sa part à la défense contre Moscou.

Le retard survenu jusqu'ici est dû à nos alliés britanniques, qui ont réclamé une plus grande liberté d'action et qui ont obtenu certaines modifications de détail de l'accord dans des conciliabules officieux la semaine dernière. Les autres contrées européennes intéressées n'attendent plus que l'assentiment anglais pour signer à leur tour le document de partage des armes.

Un porte-parole de Londres révéla que les Etats-Unis ont consenti à une des requêtes principales de la Grande-Bretagne, à savoir que la restauration économique du Royaume-Uni et du reste de l'Europe doit avoir la priorité sur les aspects purement militaires du projet américain de réarmement de l'Ouest.

Washington a aussi consenti, assés à n'inclure dans le texte définitif de l'accord aucune interdiction écrite à l'envoi d'armes de fabrication domestique en dehors de la région de l'Atlantique.

Tragique bilan de fin de semaine de Noël aux Etats-Unis: 544 morts violentes

CHICAGO, 27 (A.P.) — Nombre de familles américaines ont aujourd'hui en deuil, après la longue fin de semaine de Noël, qui a causé la mort violente de 544 personnes aux Etats-Unis.

Près de 400 morts sont dus aux accidents de la route. Le chiffre de 387 est légèrement inférieur aux prévisions du Conseil national de sécurité pour la période de 6 heures vendredi soir jusqu'à minuit, lundi.

Soixante-cinq personnes ont péri dans des incendies, et 92 autres ont perdu la vie dans des accidents divers. On rapporte des asphyxies, des suicides, des chutes dans la rue.

Le Texas vient en tête avec 55 morts violentes.

CHICAGO, 27 (A.P.) — Nombre de familles américaines ont aujourd'hui en deuil, après la longue fin de semaine de Noël, qui a causé la mort violente de 544 personnes aux Etats-Unis.

Près de 400 morts sont dus aux accidents de la route. Le chiffre de 387 est légèrement inférieur aux prévisions du Conseil national de sécurité pour la période de 6 heures vendredi soir jusqu'à minuit, lundi.

Soixante-cinq personnes ont péri dans des incendies, et 92 autres ont perdu la vie dans des accidents divers. On rapporte des asphyxies, des suicides, des chutes dans la rue.

Le Texas vient en tête avec 55 morts violentes.

Au Canada

Trente-huit morts violentes, en fin de semaine

Un rapport de la *Canadian Press* totalise à 38 le nombre des morts violentes survenues au Canada pendant la longue fin de semaine de Noël. Un accident d'aviation, des accidents de route, des chutes dans la rue et des intoxications sont au nombre.

L'Ontario vient en tête, avec une liste de 18 morts, dont 12 accidents de la route. Suit la Colombie canadienne avec 9 victimes. Le Québec en rapporte 5, le Manitoba 5, la Nouvelle-Ecosse, le Nouveau-Brunswick et l'Alberta, chacun 1.

Deux ans à Edouard Juteau, alias...

Deux ans de pénitencier pour tentative de vol avec effraction. C'est la sentence qu'a imposée ce matin le juge Edouard Teller, en un récidiviste, Edouard Juteau, alias Eddy Juteau, alias Edouard Juteau — sans adresse au dossier.

39,543 APPELS INTERURBAINS LE JOUR DE NOEL

Les circuits interurbains de la Compagnie de téléphone Bell du Canada ont été très achalandés en fin de semaine alors que les Montréalais établissaient un nouveau record pour le jour de Noël, en logeant 39.543 appels à l'extérieur.

A Noël, l'an dernier, les appels interurbains ayant Montréal comme point de départ, s'étaient chiffrés par 32.011.

Le trafic de la veille de Noël a été presque aussi élevé alors qu'on a complété 37.340 appels interurbains, comparativement à 33.299 appels la veille de Noël 1948.

Le record pour le plus grand nombre d'appels interurbains enregistrés à Montréal en une seule journée a été établi le 30 juin dernier, la veille de la Confédération, alors qu'on a effectué 42.946 appels.

Cadeau qui sera apprécié

Tous les ans, au mois de décembre, il vous faut penser aux cadeaux que vous devrez faire à vos parents et amis.

Dans le but de vous aider dans le choix de vos cadeaux, nous vous suggérons, cette année, de donner un abonnement au DEVOIR qui, sans être onéreux, plaira sûrement à celui qui le recevra.

Complétez la formule ci-jointe.

Vous trouverez, ci-inclus, la somme de mois d'abonnement au DEVOIR que vous enverrez à:

NOM

ADRESSE

De la part de

EN 4e PAGE, PREMIER-MONTREAL

La République, c'est pour quand?

par André LAURENDEAU

Montréal, sous le règne de la pègre

(suite de la première page)

fin la date d'obtention de la charte et la référence aux Statuts révisés de la province de Québec de 1941, chapitres 276 ou 304.

- 1.—Ace Bridge Club, pari et jeux de cartes, 1212, rue Peel, 1934, vol. 66, p. 3640.
- 2.—Building Trades Club Inc., cartes et barbotte, 4509, rue Saint-Denis, 1936, vol. 68, p. 312-1052.
- 3.—Center Sporting Club, pari et barbotte, 6968, rue Saint-Denis, 1935, vol. 67, p. 1956.
- 4.—Chez Roberge, Inc., jeu de cartes, 1225 est, rue Mont-Royal, 1933, vol. 65, p. 1989.
- 5.—Club Bourget, Inc., cartes et barbotte, 903 est, rue Saint-Zotique, 1938, vol. 70, p. 62.
- 6.—Club Social Spotball, Inc., pari, cartes et barbotte, 6527, rue Saint-Hubert, 1937, vol. 69, p. 4045.
- 7.—Club Régent, Inc., maison de jeu, 5219, avenue du Parc, 1945, vol. 77, p. 1416.
- 8.—Club Victor, Inc., cartes et pari, 1017 est, rue Sainte-Catherine, 1937, vol. 69, p. 3240.
- 9.—Exchange Service, Inc., pari, 257 est, rue Sainte-Catherine, 1935, vol. 67, p. 4416.
- 10.—Fairmount Social Club, Inc., jeu et pari, 1109, rue Cypress et 1190 ouest, rue Sainte-Catherine. Charte de la Cité de Montréal.
- 11.—Foyer Verdun, Inc., barbotte, 3002 ouest, rue Saint-Jacques, 1937, vol. 69, p. 2047.
- 12.—Garden Bridge Club, Inc., pari, 1455, rue Metcalfe, 1934, vol. 66, p. 2507.
- 13.—Grand Sporting Club, pari, 1455, rue Bleury, 1936, vol. 68, p. 764.
- 14.—Laurier Bridge Club, Inc., maison de jeu, 5119, avenue du Parc, 1934, vol. 66, p. 2824.
- 15.—Lindy's Recreation, Inc., pari, 1449, rue Metcalfe, 1946, vol. 78, p. 2765.
- 16.—Mary-Ann Social & Bridge Club, Inc., pari, 4456, rue Saint-Laurent et 1146 est, rue Mont-Royal, 1937, vol. 69, p. 862.
- 17.—Métropole Club, Inc., barbotte, 356 est, rue Mont-Royal, 1937, vol. 69, p. 2372.
- 18.—Rainbow Social Club, cartes et jeu, 396 ouest, rue Ontario, et 1934, rue City Councilors, 1937, vol. 69, p. 2485.
- 19.—Regal Sporting Club, pari et cartes, 2098 ouest, rue Sainte-Catherine, et 270 est, rue Sainte-Catherine, 1935, vol. 67, p. 760.
- 20.—Square Sportsman Association, Inc., pari et cartes, 486 ouest, rue Sainte-Catherine, et 1221, Phillips Square, 1937, vol. 71, p. 2232.
- 21.—Slovak Social Sporting Club, cartes, 1210, boul. Saint-Laurent, 1939, vol. 71, p. 1206.
- 22.—Terra Nova Social Athletic Club, pari et cartes, 1831 ouest, rue Notre-Dame, 1936, vol. 68, p. 752.
- 23.—York Bridge Club, Inc., jeu et pari, 1455, rue Metcalfe, 1933, vol. 65, p. 949.

Et le suis certain que cette liste est très loin d'être complète. Voici donc 23 clubs dument incorporés, dont l'appartenance à une adresse donnée s'avère suffisante pour déclencher à cet endroit une série de condamnations pour activités illégales. Pour certains de

Les mineurs d'amiante ont la "promesse verbale" qu'on nommera un conciliateur



Therford Mines, Québec, 27. (C. P.) — Les mineurs d'amiante, membres des Syndicats catholiques, ont adopté hier soir une résolution par laquelle ils demandent au ministre provincial, M. Barrette, de nommer un conciliateur pour régler le différend qui les oppose à trois compagnies d'amiante.

M. Jean Marchand, secrétaire général de la Confédération des travailleurs catholiques du Canada, a déclaré après l'assemblée qu'il avait reçu la "promesse verbale" du sous-ministre du travail, M. Gérard Tremblay, qu'un conciliateur serait nommé.

M. Marchand a ajouté que les mineurs auraient été légalement justifiés d'entrer en grève aujourd'hui parce que les compagnies n'ont pas signé la convention collective pour 1949, tel que proposé par la Commission d'arbitrage.

Les syndicats se sont déclarés disposés à signer si les compagnies ajoutent une autre augmentation de cinq cents l'heure pour 1950.

Le différend actuel a trait à une clause du rapport du tribunal qui demande aux parties en cause de convenir de clauses identiques pour la convention collective de 1950.

Les compagnies en question — Johnson Mines, Asbestos Corporation et Flintridge Mines — se disent prêtes à signer les conventions collectives pour 1949 et pour 1950 avec une augmentation de 10 cents l'heure pour les deux années, ainsi que l'a décrété le tribunal d'arbitrage.

M. Marchand a dit que les unions montrent de la bonne volonté en ne déclarant pas la grève.

Le coeur de Marguerite Bourgeoys

Lorsque Marguerite Bourgeoys décéda, ses compagnons conservèrent précieusement son coeur dans une niche de leur maison. Un incendie survint en 1768 et le lendemain du sinistre, un Sulpicien recueillit pieusement les cendres du coeur, qui furent ensuite déposées dans une seconde niche, car la Congrégation de Notre-Dame s'installa dans un édifice de la rue Saint-Jean-Baptiste, à Montréal.

Lorsque la communauté inaugura la maison-mère, sise à l'angle des rues Sherbrooke et Atwater, en 1908, le reliquaire contenant les cendres du coeur de la fondatrice fut apporté. On voit dans cette photo Mlle Estelle Mauffette, artiste bien connue de

Einstein lance une théorie qui serait une des plus grandes découvertes des temps

Il explique théoriquement le phénomène de la gravitation et l'assimile à celui de l'électromagnétisme — Preuves pratiques qui restent à trouver

New-York, 27. (A.P.) — L'homme qui a le plus contribué peut-être à préparer la présente ère atomique, Albert Einstein, vient de faire connaître une théorie qui promet d'ouvrir à la science un domaine encore plus étendu que celui qui lui avait été offert par sa précédente et sensationnelle "Théorie de la relativité". Einstein appelle lui-même son nouveau système "une théorie généralisée de la gravitation"; c'est sous ce nom qu'il la présente au congrès de l'Association américaine pour l'avancement des sciences qui vient de s'ouvrir à New-York. Elle étend la portée de ses théories relativistes; et, au dire d'autres savants qui font autorité, elle pourrait, en fournissant une explication coordonnée de tous les phénomènes, constituer la réalisation scientifique la plus remarquable de tous les temps. La théorie d'Einstein donnerait une explication logique et indiscutable à tous les mouvements qui ont cours dans l'univers, depuis celui qui remue les électrons à l'intérieur d'un atome jusqu'à celui qui déplace les plus immenses nébuleuses et galaxies de l'espace.

Bell Telephone prévoit une dure année pour 1950

Les problèmes que les travailleurs du téléphone ont à résoudre maintenant prendront l'allure d'un défi au cours de l'an prochain, déclarait M. Frederick Johnson, président de la Compagnie de téléphone Bell du Canada, dans un message aux employés à l'occasion de la Noël.

Notre Noël pittoresque

Le bourdon de Notre-Dame

Son 102^{ème} cantique de la minuit — Causerie de l'archiviste Conrad Archambault

À la dernière Noël, le bourdon de Notre-Dame "faisait résonner pour la 102^e fois de son existence, son cantique à la louange de l'Enfant-Dieu", rappelle M. Conrad Archambault, archiviste municipal, dans une causerie prononcée à la radio hier soir.

UN CAMION HEURTE UNE VOITURE DE LA POLICE

Daniel William, demeurant à 4149 Northcliffe, a été mis sous arrêts, hier matin, alors que son camion a enfoncé une voiture de la police. Cette dernière était conduite par les agents Marcel Blais et A. Geoffroy. Elle était arrêtée sur un feu rouge. Le camion de William a endommagé l'arrière de la voiture de la police.

2 JEUNES ENFANTS MEURENT NOYÉS

Deux enfants se sont noyés samedi après-midi, à l'île Claude, en face de Sainte-Anne de Bellevue. Il s'agit de Michel Franche, âgé de 5 ans, et de sa petite soeur, Lise, âgée de 3 ans.

DECORATION A M. G. LAFRANCE

À l'issue d'un dîner offert par M. et Mme Vicente Trelles, consul en charge des affaires commerciales, auquel étaient présents le consul général d'Espagne à Montréal, M. Francisco de Agromonte; M. Georges Lafrance, surintendant des assurances pour la province de Québec; M. Daniel de Yturralde, vice-consul; M. Juan Castro-Rial, consul culturel; M. J.-Ernest Lafore, président de la Commission du service civil pour la province; et M. Alfred Avotte, rédacteur à la Presse, le consul général, M. Agromonte, au nom du gouvernement d'Espagne, et transmis par M. J. Ruiz, directeur général des assurances, a remis à M. Georges Lafrance, en reconnaissance du grand mérite et du prestige que ce dernier a acquis dans ce domaine, la médaille d'argent de première classe du mérite de l'assurance, ainsi que le diplôme correspondant qui porte la mention de très grande distinction.

CONSEIL MUNICIPAL DE VERDUN

Le conseil municipal de Verdun tiendra une assemblée régulière de ses membres demain soir à 8 h.

Rapide de livraison

sur toutes commandes téléphoniques DE 8 HEURES DU MATIN A MINUIT

8 LIVRAISONS PAR JOUR AUX ENDROITS SUIVANTS: OUTREMONT, WESTMOUNT, ROSEMONT, N.-D.-G. VERDUN, ST-HENRI, MAISONNEUVE, ROCHELAGA, NORD DE LA VILLE. Dans le CENTRE de la ville, nous livrons CONTINUuellement HUIT VOITURES à votre service.

LA PHARMACIE PROFESSIONNELLE

SARRAZIN et CHOQUETTE

921 EST, STE-CATHERINE — TEL.: PL. 9622

Décès de M. Aimé Carbonneau

À Montréal, le 24 décembre, à l'âge de 42 ans, est décédé M. Aimé Carbonneau, ing. prof., premier président national de la L.O.C. et ancien rédacteur en chef au "Front Ouvrier".



Les funérailles auront lieu demain (mercredi), à 9 heures, à St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, angle du boulevard Pie IX et de la rue Hochelaga.

IL Y A SALLE DE DANSE... ET SALLE DE DANSE

Trois-Rivières, 27 (D.N.C.) — La ville n'a pas le pouvoir de défendre la danse dans les clubs, parce que seuls les membres et leurs invités y sont admis et non le public.

Telle est l'opinion du chef du Contentieux municipal, Me Léon Lamothe, c.r.

Me Lamothe a donné la définition suivante d'une salle de danse: "une pièce où le public est admis à danser".

Les seuls endroits où la ville peut interdire la danse sont les cafés, les restaurants, les auberges, les hôtels.

HOPITAL MICHAUD

ORMONDVILLE

G&W Bonded Stock

Un Produit de la plus Ancienne Distillerie du Canada

GOODERHAM & WORTS LIMITED Fondée en 1832

Les hommes et les jeunes gens tiendront à repêcher généreusement à l'invitation qui leur est faite par les autorités de l'Oratoire. On est prié de noter que le seul point de ralliement sera en face de l'église Saint-Enfant-Jésus du Mile End, angle Saint-Laurent et Laurier. Les pèlerins partiront de cet endroit à 3 h. du matin pour arriver à l'Oratoire à 5 h. Il y aura confessions, messe, sermon et salut du Saint-Sacrement.

Les salles de M. A. Lemay, 17 est, Laurier, et des Chevaliers de Colomb, 18 ouest, Laurier, seront à la disposition des pèlerins. Elles seront ouvertes à partir de 1 h. du matin. M. Edouard Barsalo dirigera le pèlerinage.

Pour renseignements s'adresser à l'Oratoire, AT. 1151, ou à M. Edouard Barsalo, BY. 4079.

Pèlerinage du Jour de l'An à l'Oratoire

Comme les années passées, les amis de saint Joseph sont invités à se rendre à l'Oratoire aux premières heures du Nouvel An pour mettre sous la protection du grand saint l'année qui commence. Ce sera le vingt-septième pèlerinage.

JOUR DE L'AN CHANGEMENTS DANS LE SERVICE DES TRAINS

Entre MONTRÉAL et TROIS-RIVIÈRES-QUÉBEC LAURENTIDES SHERBROOKE VAUDREUIL-RIGAUD TRAINS ADDITIONNELS

Samedi 31 décembre

Dép. Montréal	3:15 p.m.
Arr. Sherbrooke	6:20 p.m.
Mêmes horaires et arrêts que le train no 40.	
Dép. Montréal (Gare W.)	7:00 p.m.
Arr. Québec	11:00 p.m.
Mêmes horaires et arrêts que le train no 356.	

Lundi 2 janvier

Dép. Sherbrooke	7:00 p.m.
Arr. Montréal	10:10 p.m.
Même horaire et arrêts que le train no 205.	

Pacifique Canadien

COFFRETS DE SÛRETÉ À LOUER

TRUST GÉNÉRAL DU CANADA

84 ouest, rue Notre-Dame, Montréal

Coffrets de sûreté installés dans une chambre-forte moderne

Loyer variable suivant dimensions

S'adresser à M. Rouville Perras

Avis de décès

CARBONNEAU. — À Montréal, le 24 décembre 1949, à l'âge de 42 ans, est décédé, Aimé Carbonneau, ingénieur civil, ancien président national de la L.O.C., époux de Maria Gauthier, demeurant à 2601 Pie IX. Les funérailles auront lieu mercredi, le 28 courant. Le convoi funèbre partira des salons J.-Gabriel Troie, 4201 rue Hochelaga, à 8 h. 45, pour se rendre à l'église St-Jean-Baptiste-de-la-Salle, où le service sera célébré à 9 heures. Et de là au cimetière de l'Est, lieu de sépulture. Parents et amis sont priés d'y assister sans autre invitation.

Radio prêté GRATIS

ESTIMATION AVANT REPARATION SERVICE \$1.00

SAMSON PL. 8618 470 Rachel E.

La Patrie Fleuriste

168 est, Ste-Catherine

Livraison partout directement de notre serre-châssis

PL. 1736-1787

10% d'escompte aux communautés religieuses.

DERNIERS DEVOIRS

— Laissez-nous vous assister dans vos derniers devoirs envers ceux qui partent. Nos conseils sont basés sur l'expérience.

Salons mortuaires — Service d'ambulance

Geo. VANDELAC Ltée

120 est, rue RACHEL, Montréal — BÉ. 1717

Défendre la théorie du pacte confédéral

Une déclaration de principe de la Chambre de commerce provinciale

En prévision de la conférence fédérale-provinciale qui doit avoir lieu en janvier prochain, à Ottawa, la Chambre de commerce de la province vient de demander au gouvernement du Québec "de défendre avec une nouvelle vigueur la théorie du pacte confédératif, garantie politique la plus solide des droits de cette province".

Cette demande s'inscrit en tête d'une déclaration de principe que la Chambre provinciale vient d'envoyer au premier ministre du Québec, M. Maurice Duplessis. De façon générale, la Chambre plaide pour les droits des provinces. Mais elle insiste d'autre part pour que le gouvernement de notre province "remplisse réellement et totalement les fonctions qui lui reviennent, sans quoi le gouvernement central s'y installera malgré ses protestations et on ne saurait l'en blâmer".

Voici le texte complet de cette importante déclaration: "La Chambre de commerce de la province de Québec à ce moment grave de l'histoire de la province de Québec croit fermement que le gouvernement de cette province doit: 1.— Défendre avec une nouvelle vigueur la théorie du pacte confédératif, garantie politique la plus solide des droits de cette province. 2.— Réaffirmer les droits des Etats provinciaux à certaines fonctions qu'ils ne peuvent céder à aucun prix (enseignement, droit civil, vie sociale, etc.). 3.— Exiger que les Etats provinciaux disposent des ressources qui leur permettent de remplir le rôle fixé par la constitution. 4.— Approuver le principe que le Canada puisse amender lui-même sa constitution, mais ne pas abandonner à une simple majorité parlementaire le pouvoir de tout chambarder d'un parlement à l'autre. Pour chaque amendement, par exemple, il faudrait obtenir

Au cas de fraude on admet une preuve testimoniale

L'hon. juge François Caron a décidé d'une autre affaire de mobilier vendu à un prix plus élevé que celui fixé par l'estimateur des loyers de la Commission des prix. La demanderesse allègue que le défendeur lui a cédé son bail à un logement et lui a, en même temps, vendu le mobilier qui s'y trouvait. La vente, attestée par un écrit qui mentionne le prix de \$750, a été faite en réalité pour \$1,300. Postérieurement à la vente, l'estimateur de la commission a déterminé le prix maximum du mobilier à \$509.80.

Le défendeur allègue qu'il ne connaît rien de la transaction qui aurait été faite par son agent. La Cour accepte la preuve testimoniale offerte par la demanderesse parce qu'il s'agit d'un cas de fraude et elle examine la crédibilité des témoins. Le défendeur a mal impressionné la Cour par son témoignage et de toute façon il est responsable des actes de son agent. Le défendeur est donc condamné à payer à la défenderesse la somme de \$720.20 avec intérêts et dépens.

Le B.P.F. termine sa croisade 1949

Une brillante assemblée à Granby. La croisade du B.P.F. pour 1949 se terminait, ces jours derniers, par une brillante assemblée-concert à Granby sous la présidence de M. le maire J.-Horace Boivin et de Mme la maîtresse. Cette manifestation s'est déroulée dans la salle du théâtre Cartier. M. Boivin, directeur à vie du B.P.F., souhaita la bienvenue aux visiteurs et déclara qu'il déplorait la rareté des manifestations de la Société dans sa ville. Il invita l'auditoire à mettre en pratique les leçons patriotiques de la soirée, et les représentants du B.P.F. à revenir tous les ans.

Proclamation officielle des Etats-Unis d'Indonésie



BLASON D'UNE BASILIQUE — Deux prêtres examinent ici le blason nouveau qui marque l'élevation de la cathédrale de Saint-Boniface, Manitoba, au rang de basilique. La proclamation en a eu lieu durant une cérémonie spéciale la veille de Noël, en même temps que débatait à Rome la nouvelle Année sainte.

Fin de la domination hollandaise après 347 ans — Le Commonwealth hollandais — La nouvelle capitale, Jakarta — Reconnaissance par la Grande-Bretagne

Amsterdam, 27. (A.P.) — Au cours d'une brève cérémonie, la reine Juliana a proclamé aujourd'hui l'indépendance de 77,000,000 d'Indonésiens. Cette proclamation met fin à la domination hollandaise qui durait depuis 347 ans. Les Etats-Unis d'Indonésie deviennent officiellement une république souveraine et forment avec la Hollande, le Commonwealth hollandais.

Cheng-Tou est tombée hier aux mains des communistes

C'était la dernière capitale continentale des nationalistes — Débarquement probable à Hainan

Hong-Kong, 27 (A.P.) — La dernière capitale nationaliste est tombée aux mains des troupes communistes après un siège de plusieurs mois et de sanglants combats. On sait que le gouvernement nationaliste s'était réfugié à Cheng-Tou après la chute de Chung King. Actuellement l'état-major du général Tchang Kai chek et les ministres de son gouvernement se sont réfugiés à Formose.

Morts violentes de fin de semaine

Le coroner aura à tenir enquête après autopsie à la morgue dans le cas de trois morts violentes survenues en fin de semaine. Il s'agit de M. Charles Cummington, âgé de 80 ans, domicilié à 1701, rue Mullin, tué par une voiture en face de son domicile; de Mme Alma Connelly, âgée de 65 ans, demeurant à 2318, rue Bordeaux, intoxiquée par le gaz, et de M. Edmond Lauzon, âgé de 75 ans, victime d'un accident de rue.

Nouvelle municipalité: Saint-Alfred de Beauce

Québec, 27. — Une municipalité nouvelle vient d'être érigée dans le comté de Beauce. Il s'agit de Saint-Alfred, qui l'on a détaché du territoire de Saint-Victor-de-Trim de la paroisse de Saint-Benoît-Labre et de Saint-François-Ouest.

La presse rouge invite les Italiens à manifester contre l'Année sainte

Cité du Vatican, 27 (A.P.) — Quelque 12,000 pèlerins ont commencé ce matin, par une température relativement froide, la visite de quatre basiliques de Rome, à l'occasion de l'Année sainte. Les grandes cérémonies de l'ouverture de la Porte sainte et de Noël que la plupart d'entre eux étaient venus voir sont maintenant terminées. Aujourd'hui, ils visitent les basiliques de Saint-Pierre, de Sainte-Marie Majeure, de Saint-Jean de Latran et de Saint-Paul hors les murs. La plupart des pèlerins viennent d'Espagne, de France, de Belgique, de Suisse, d'Allemagne et d'Italie. Leur nombre va probablement augmenter d'ici Pâques 1950.

Le journal communiste "Unita" continue de clamer que l'Année sainte constitue "une attaque contre la paix". Les communistes ont demandé au peuple italien de contrebalancer l'influence de l'Année sainte en faisant des promesses de paix, la veille du Jour de l'An. Sa Sainteté le Pape Pie XII se prépare à recevoir les représentants diplomatiques de 40 pays, qui lui présenteront leurs vœux demain. Le Saint-Père doit répondre aux vœux par un discours. Il est également possible, bien que la nouvelle n'ait pas été confirmée, que le Pape célèbre une messe de minuit du Jour de l'An, dans la basilique Saint-Pierre.

Une fillette sauve un compagnon de jeu

Le jeune Régent Desmarais, âgé de 12 ans, l'a échappé belle, samedi après-midi. Il jouait au hockey avec d'autres compagnons, sur une mince couche de glace, au bord du fleuve, près de Lachenaie. La glace céda et il disparut. La jeune Thérèse Gauthier lui tendit un bâton de hockey où s'accrocha bientôt le jeune Desmarais. Après être remonté deux fois, le jeune garçon réussit à s'en tirer indemne, et quitte pour la peur.

Vol de banque à Saint-Janvier

Les apaches se sont introduits, pendant la messe de minuit, dans le domicile de M. Frédéric Gasson, succursale de la Banque Canadienne Nationale à Saint-Janvier. Ils n'ont pu ouvrir la porte de la voûte, et se sont contentés d'une légère somme de \$175, laissée dans les tiroirs.

Vol à domicile: recette de \$5,000

M. S. Seltzer, domicilié à 5410 Grove Hill Place, a porté plainte à la police. Des voleurs se sont introduits chez lui durant la messe de minuit, et se sont emparés de bijoux, de fourrures et de billets de banque pour une somme de près de \$5,000.

CHEZ LES COMPAGNONS 2 reprises seulement du "MISTERE DE LA NATIVITE" ET DES "CHANTS DU XV^e SIECLE" 29, 31 décembre, soirée. Tous les jours en matinée Le prix du billet .75 et .50 "LE NOEL SUR LA PLACE" Adultes: .50 Enfants: .25 AM. 7739

Pour vos étrennes du Jour de l'An L'indépendance du Canada par Lionel GROULX, ptre En vente aux principales librairies, \$1.50 l'exemplaire. EDITIONS de L'ACTION NATIONALE 422 est, rue Notre-Dame (Montréal) MARquette 2837

La Suède achèterait davantage des pays membres de la zone du sterling

Les droits d'entrée sur les importations seront réduits de 60% dès le début de janvier. Stockholm, 27 (C.P.) — Le gouvernement de la Suède vient de prendre une décision importante pour améliorer la situation économique du pays et aider à l'établissement d'un commerce libre. En effet, au cours de 1950, la plupart des droits imposés à l'importation seront réduits d'environ 60%, réduction qui permettra à la Suède de faire des achats à l'étranger pour une valeur de \$341,000,000.

Mort subite de M. A.-E. Goyette

Le défunt était l'un des doyens du conseil municipal mont-réalais — Leader, de 1940 à 1944 — Ses collègues de la catégorie "B" lui choisirent un remplaçant à une prochaine séance échevinale. M. Alcide Goyette, l'un des doyens du conseil municipal, est décédé subitement dimanche, 26, de vendredi à samedi, à l'âge de 76 ans. Il était l'un des trois représentants de la catégorie "B" (locataires et propriétaires) pour le district numéro 8 parmi les Cent.

LA NOEL AU CLUB SAINT-LAURENT-KIWANIS

La prochaine réunion du Club Saint-Laurent Kwanis de Montréal, Inc., aura lieu mercredi, 28 décembre, à 6h., en la salle de bal de l'hôtel Ritz-Carlton. Les Kwanis, leurs épouses et leurs enfants se réuniront pour célébrer la fête de famille kwanienne.

COOPERATIVE DES POLICIERS DE MONTREAL

Québec, 27. — La Gazette officielle donne avis de la fondation d'un nouveau syndicat coopératif: "La Coopérative de consommation des policiers de Montréal".

Le village de Paincourt

Québec, 27. — Le village de Paincourt, dans le comté de Val-d'Aulou, a été érigé en municipalité distincte. Le nouveau territoire est détaché de la municipalité de l'île Perrot. Cette érection prendra effet à compter du 1er janvier 1950.

Complice d'un vol blessé sur les lieux

Maurice Cloutier vient d'être appréhendé par la police après avoir été blessé dans ce qu'on croit une tentative de vol. Il gît à l'hôpital Notre-Dame, sous surveillance.

Cloutier a été découvert à l'arrière de la biscuiterie Weston, à Longueuil, après une chasse du gardien de nuit, M. Day. Le gardien faisait sa ronde habituelle quand il entendit des bruits suspects au 3^e étage de l'immeuble. Alerté, il voulut faire enquête, mais fut presque assommé par les voleurs. Il eut cependant la force de faire feu.

La police, alertée, trouva le coffre-fort éventré, et des traces de sang qui l'amènèrent à la découverte de Cloutier, blessé en voulant sauter du 3^e étage. Les présumés complices doivent, selon la police, tomber inévitablement entre leurs mains. Au moins un d'entre eux serait atteint d'une balle.

DU LAIT CANADIEN POUR ISRAEL — Cette scène montre que peu de choses ont changé dans le mode de vie de la Palestine depuis le temps du Christ. Un berger arabe vêtus comme il y a 2,000 ans, conduit ses ânes et paletots à travers une région montagneuse du même pas plaidé qu'autrefois. Il y a toutefois cette différence avec l'antiquité que les barillets attachés sur le dos du chameau de gauche contiennent du lait en poudre fourni par le Canada aux enfants indigents juifs et arabes d'Israël, par l'intermédiaire du Fonds de secours à l'enfance des Nations-Unies, preuve que la solidarité internationale est maintenant une réalité.



Les Etats-Unis possèdent d'immenses réserves d'eau

La ville de New-York demeure cependant rationnée. New-York, 27. (A.P.) — Les experts assurent que les Etats-Unis, en dépit de certaines rumeurs, possèdent de larges réserves d'eau. Le problème a été vivement discuté à la conférence pour l'avancement des sciences qui s'est tenue hier à New-York. Les savants assurent qu'en fait aucune des régions mentionnées plus haut n'a véritablement manqué d'eau, c'est-à-dire que même si les réservoirs étaient très bas, les habitants ont toujours eu de l'eau sur leur table. De plus, précise-t-on, les villes dotées en toujours la possibilité de stériliser l'eau de mer. L'eau des rivières peut également devenir potable grâce à certains procédés chimiques.

LE CACHET D'UN TRAVAIL DE QUALITE

Pendant ce temps le bureau météorologique de New-York annonce de bonnes nouvelles: la pluie qui a commencé à tomber hier se poursuivra pour au moins 24 heures.

LE CACHET D'UN TRAVAIL DE QUALITE Pour dresser l'arbre généalogique et l'histoire de votre famille, nos experts puisent dans une documentation d'une authenticité absolue. INSTITUT GENEALOGIQUE DROUIN 4184, rue St-Denis, Montréal 8, rue du Mont-Thabor, Paris

"Le Devoir" est imprimé sur nos 430-434 est, rue Notre-Dame à Montréal par l'imprimerie populaire, com-

Abonnement par la poste: EDITION QUOTIDIENNE (un an) Canada (sauf Montréal et le banlieue) \$2.00; Montréal et banlieue, \$1.00; États-Unis et Empire britannique, \$10.00; Union postale, \$12.00. EDITION DU SAMEDI (un an): Canada, \$3.00; États-Unis et Union postale, \$4.00. Les abonnements sont payables d'avance par mandat-poste ou par chèque encaissable au pair à Montréal.

Téléphone: BELAIR 3361*

MARDI, 27 DECEMBRE 1949

LETTRES AU DEVOIR

PENSIONS ET PRODUCTION

Monsieur le directeur, le Devoir, Montréal.

Dans votre éditorial d'un numéro du Devoir, celui du 7 décembre dernier, vous signez un article intitulé "Le bonheur dans l'irresponsabilité"; où vous semblez faire preuve de bonne volonté (j'en doute bien un peu) mais où éclate surtout un manque de bon sens en matière d'économie.

Relevons d'abord la première erreur-insulte. Selon vous, tous peuvent maintenant toucher la pension de vieillesse. Et cela semble vous faire mal. Pour ma part, je trouve parfaitement normal qu'on permette à nos vieux de vivre (misérablement toujours) en leur donnant des droits à la production, à cette même production qu'on détruit parce que trop abondante (témoin: la récolte de pommes de terre de l'an dernier qu'on a dû brûler, les pommières de la Nouvelle-Écosse achetées par le gouvernement canadien pour être déracinées ensuite, les framboisiers de la Colombie britannique que l'on brûle, le beurre entreposé par le gouvernement l'an dernier et qui n'est pas revenu sur le marché, etc., etc.).

Arracher des taxes à nos vieux, comme à tous les citoyens d'ailleurs, pour financer ces destructions de produits me semble beaucoup plus injuste et sujet à critique que d'en permettre la consommation d'une petite partie à des gens qui ont contribué plus de cinquante années de leurs épaules et de leurs reins à créer ce surplus qui inquiète tant nos gouvernants et économistes stupides.

Deuxième point. Vous désapprouvez la retraite contributive obligatoire pour tous les salariés. Moi aussi. Mais vous les voulez voir s'imposer des sacrifices et réserver une part de leur revenu déjà insuffisant, pour un fonds de retraite. Mais réfléchissez donc, monsieur Filion; le pouvoir d'achat de tous est insuffisant à

acheter la production qui s'accumule de plus en plus, créant le chômage, ce qui diminue encore le pouvoir d'achat, empiétant toujours ce cercle vicieux. Et devant une telle situation vous avez l'audace de prôner des systèmes qui viendraient diminuer encore le pouvoir d'achat du peuple travailleur!

Oui, les retraites comme les salaires, se gagnent et se paient. Mais les choses qu'on produit les salaires, les choses ainsi gagnées par l'ouvrier, par tout le peuple, il est juste qu'il en puisse jouir sans avoir à les payer de nouveau par des taxes. Des subsides, sans augmentation aucune de taxes, sans enquête vexatoire, sans débauche ni ingérence gouvernementale, devraient être consacrés à assurer une pension raisonnable à tous nos vieux, riches ou pauvres, intelligents ou pas. Elle leur est due. A sixante ans et au montant de \$60.00 le mois.

L'économie étant de caractère privé, l'Etat doit laisser aux individus et groupements le soin d'organiser eux-mêmes leur vie économique et sociale. Très bien dit cela. Mais vous semblez oublier que la liberté d'organiser soi-même sa vie économique et sociale suppose d'abord le moyen de le faire. Et c'est justement ce qui manque et cause tout le trouble.

La double mainmise, à l'est et à l'ouest, de l'U.R.S.S. et des Etats-

chômeurs s'accroît toujours (j'en suis sûr).

De l'Etat et du travailleur, lequel mérite reproche?

Quant à votre dernier paragraphe, je dirais plutôt: "L'Etat demande tout au contribuable et le contribuable lui donne tout". Et il s'en trouve encore pour dire que ce même contribuable ne donne pas assez!

Soyez sûr d'une chose: lorsque le peuple sera prospère, il ne sera plus question d'un Etat-providence.

D'un travailleur, tout jeune, qui ne peut, comme vous le faites, se reprocher d'être paresseux. Camille THIBAUT

LES ETATS-UNIS ET L'EUROPE

LE DOLLAR ORGANISATEUR

Trouvera-t-il dans le "vieux continent" une matière assez malléable?

- II -

par Pierre de GRANDPRE

Depuis la signature du Pacte Atlantique, il n'est plus officiellement question de neutralité pour l'Europe. Et il ne semble pas d'autre part que ce continent soit à la veille de prendre figure de vraie "troisième force" autonome, libre, capable de peser dans les destins du monde d'un poids égal à celui des Etats-Unis ou de la Russie. On a pu l'espérer pendant quelque temps. Il serait aujourd'hui téméraire d'y compter pour un proche avenir. Il n'y a pas dans le monde contemporain trois empires parfaitement souverains, il y en a deux. Et la neutralisation de l'Europe est hors de question aussi longtemps que ces deux colosses rivaux ne cesseront pas de la considérer comme une zone stratégique d'importance vitale.

L'Europe et ses chevaliers

La double mainmise, à l'est et à l'ouest, de l'U.R.S.S. et des Etats-

chômeurs s'accroît toujours (j'en suis sûr).

De l'Etat et du travailleur, lequel mérite reproche?

Quant à votre dernier paragraphe, je dirais plutôt: "L'Etat demande tout au contribuable et le contribuable lui donne tout". Et il s'en trouve encore pour dire que ce même contribuable ne donne pas assez!

Soyez sûr d'une chose: lorsque le peuple sera prospère, il ne sera plus question d'un Etat-providence.

D'un travailleur, tout jeune, qui ne peut, comme vous le faites, se reprocher d'être paresseux. Camille THIBAUT

Unis sur l'Europe, s'est faite insensiblement, avec la lente sûreté des phénomènes de la nature. Du côté soviétique, on ne doit pas mésestimer l'importance du facteur psychologique que fut le "patriotisme" panslave, nourri par la résistance au germanisme. Leader de ce mouvement, jouissant du respect général pour l'extraordinaire essor technique dont le victoires sur l'Allemagne était la preuve, l'U.R.S.S. communiste a pu utiliser son prestige et la diffusion de l'idéologie qui lui avait si bien réussi sur le plan économique, à consolider les gains de l'impérialisme russe.

La "marshallisation" Rappelons à ce sujet quelques conditions imposées aux dix-neuf bénéficiaires des crédits lâchés au titre de l'aide Marshall: 1) Les Etats bénéficiaires devront réorganiser leur économie et leur finance; 2) Les Etats de l'Europe devront constituer le plus vite possible une unité économique; 3) Les Etats-Unis devront obtenir des avantages particuliers de chaque Etat bénéficiaire; enfin, ce qui n'était pas exprimé dans le plan mais impliqué, les Etats européens devaient s'unir politiquement et militairement.

Des accords particuliers précisaient de plus quelques points de détail. Aux termes de l'accord du 28 juin 1948, la France, par exemple, s'engageait à donner aux Etats-Unis libre accès aux ressources naturelles dont elle dispose dans toute l'Union française; à ne pas exporter de marchandises reçues en vertu du plan Marshall, ou des produits similaires (ceci pour éviter un renouvellement du tour joué aux Etats-Unis par l'Angleterre); enfin le gouvernement français devait déposer dans un fonds spécial tous les francs qui verseraient des produits Marshall, et ne se servir de ces francs qu'avec l'autorisation du gouvernement américain.

Aussi longtemps que le gouvernement français se trouvera financièrement au bois, il est clair que les Américains disposent là d'un moyen aisé et généralement efficace de le faire "marcher droit".

Nous verrons avec quels enthousiasmes de commande et quelles réticences de fond sont accueillies en Europe les idées standardisées de l'Amérique, l'unification sur tous les plans: économique, militaire, politique, et sans doute aussi sur le plan des idées.

Au total, on ne peut plus se dissimuler que l'Amérique n'a pu simuler nos yeux la prophétie intuition valérienne d'une Europe gouvernée par une commission d'experts américains.

Nombre d'Européens, impatientes de se retrouver les mains libres, trouvent que ces experts de l'Amérique impériale traitent de bien haut, sans les délicatesses et les sollicitudes qu'il faudrait, les problèmes de l'Europe. Des difficultés très réelles sont repoussées comme illusoires. Les Américains superposent à l'Europe l'image d'"Etats-Unis" théoriques, abstraits, "préfabriqués" selon leur propre idéal, d'un allié qui soit le double de soi au delà de l'océan. Si l'Europe se montre incapable d'assumer rapidement les tâches de son relèvement, l'Amérique n'hésitera peut-être pas à s'immiscer un peu énergiquement dans les affaires européennes. Elle le ferait sans mauvaise conscience, puisque ce serait "pour la paix du monde" et sa "prospérité".

A part l'absence de résultats — c'est une autre possibilité et qui ne vaut guère mieux — elle se retire tout à fait, laisse l'Europe à ses misères et à son asphyxie économique, se prive d'un marché, risque de laisser à son tour un sérieux appauvrissement et compromette gravement ses positions légittimes de l'Amérique la cinquième de leurs importations en dollars. De ce point de vue, il y a régression sur

le fait que les peuples de l'Europe perpétuent un compartimentement hérité d'époques où cette division était naturelle et ne nuisait pas, que leurs machines sont vieilles, que leurs économies rivalisent entre elles; et qu'ils n'ont d'autre part, au point de vue militaire, ni équipement atomique ni fortes armées.

Mais l'Europe n'est pas seule dans l'embaras. La crise atteint tout l'Occident. Les Etats-Unis ont besoin que l'Europe leur fasse des achats en dollars. Leur agriculture, leur industrie rééquipée de frais pendant la guerre, doivent acheter une quantité toujours accrue de produits dont tout le monde en Europe aurait besoin, mais que personne n'est en mesure de payer. On a donc fourni les tranches Marshall indispensables aux premiers achats, qui réamorçeraient le marché et remettraient l'Europe en marche. Incidemment, il faut mentionner que ce calcul comportait un aspect éminemment généreux à l'égard de l'Europe, puisque des millions d'Européens ont été de la sorte sauvés de la famine dans les années d'après-guerre. Mais l'Europe, elle aussi continent industrialisé, ne pouvait démarrer vraiment que si l'Amérique était pour elle, autant qu'un fournisseur, un acheteur. Or, en dehors des produits et matières premières vendues des colonies, les Etats-Unis n'ont plus un besoin strict de se fournir à l'extérieur que pour les produits suivants: whisky, porcelaine, parfums, champagne et dentelles. Ils protègent, quant au reste, leurs industries nationales et maintiennent des douanes que les Européens estiment trop élevées.

L' fait est que les pays d'Europe, qui produisent l'est vrai à un prix de revient excessif, ne parviennent pas à couvrir par leurs ventes à l'Amérique la cinquième de leurs importations en dollars. De ce point de vue, il y a régression sur

RETOUR D'ESPAGNE

par André SIEGFRIED

La guerre civile, suivie de la guerre mondiale, nous a séparés de l'Espagne pendant plus de 15 années. Comment la retrouverais-je? Je me le demandais avec curiosité, me référant aux souvenirs de deux voyages antérieurs, déjà bien anciens.

Je me revois, enfant de dix ans, débarquant en 1888 avec mes parents dans un Madrid qui ne devait pas alors être si loin de Madrid de Goya. La Puerta del Sol en était encore le centre et j'ai dans l'oeil la vision rapide d'une victoria sortant du Palais royal, a-t-elle de chevaux piaffant comme ceux de Constantin Guys; un personnage élégant, à la barbe noire taillée à la mode de l'époque, l'occupant de la place de la Puerta del Sol, entouré de gens à l'air distingué, autour de moi; c'était l'Alphonse XII, ultime vision d'un monde comblé disparu!

Cette Espagne était en somme plus proche de Gautier ou de Dumas que de Barrès ou de Montherlant, et les voyages y ressemblaient à ceux que nous décrivait le roman d'aventure du passé: beaucoup d'hôtels n'étaient que des auberges, on l'ont eût pu "loger à pied et à cheval"; il y en avait même, où nous allâmes, qui tenaient du caravansérail africain. Il faisait glacé à l'Escurial, une tempête furieuse soufflait à Cadix et il tombait à Grenade une petite pluie froide. Mon père ne le pardonna pas à ce pays qu'il imaginait, comme tant de voyageurs, tiède, semi-tropical et d'un facile romantisme. Quand apprendrions-nous qu'il s'apparente plutôt aux hautes plateaux de l'Asie, que sa capitale, par plus d'un aspect, rappelle Ankara ou Pékin?

Ce fut en effet l'impression que je ressentis quand j'y revins en

1905. J'avais entre temps visité la Chine du Nord et l'Inde. Je retrouvais à Madrid la merveilleuse pureté d'oxydation; il ne peut dans ces conditions, importer ni toutes ces matières premières ni tout l'équipement industriel et minier que seule l'importation pourrait lui fournir. L'économie dirigée qui isole l'Espagne risque de provoquer une crise d'épuisement, se traduisant par toutes les formes possibles de la famine.

Il est vrai que ce peuple est d'une résistance physique, d'une endurance incomparable. Il est vrai aussi que, comme nous-mêmes, il a le don précieux de savoir se débrouiller dans les situations difficiles. Il vivra donc. Nous qui aimons l'individualité, réjouissons-nous, car c'est vraiment la patrie des personnalités. Dans un monde guetté par la série, c'est le refuge de l'indépendance personnelle. C'est sans doute pourquoi l'Espagne connaît, depuis un demi-siècle, une magnifique renaissance, dans la peinture, dans la musique, dans la littérature, dans la pensée philosophique. Sa culture s'apparente à la nôtre par certains aspects communs que les pays de langue latine ont de penser, de s'exprimer, de construire intellectuellement. Là est, entre les deux pays, la source d'une sympathie dont le succès de nos instituteurs français, de nos lycées français de Madrid, de Barcelone, est la preuve évidente. Dissociés ici la culture de la politique, car voilà un cas où, si la politique peut nous désunir, la culture doit nous rapprocher.

André SIEGFRIED, de l'Académie française. — Le Figaro, 29/11/49

L'ACTUALITE

MES ÉTRENNES

M. Maurice Duplessis, Premier ministre de la province de Québec.

Monsieur le premier ministre, j'ai pensé vous écrire à la veille du Jour de l'An; j'espère que vous me pardonneriez cette audace. Mais comme vous êtes, quoique célibataire, notre père commun, et un peu aussi la nourrice sèche de tous les Canadiens français, j'ai bien le droit, il me semble, de vous adresser quelques mots.

Je suis journaliste. J'ai un peu honte de l'avouer, mais c'est mon métier. Que voulez-vous, au collège j'avais du talent et on m'a dit, j'ai eu du journalisme. Si j'avais été un être ordinaire, j'aurais étudié le droit et j'aurais fait de la politique. Peut-être que je serais aujourd'hui chef de l'opposition.

C'est un peu à ce sujet que je vous écris. Comme il n'y a plus de chef de l'opposition depuis les dernières élections, j'ambitionne de décrocher le poste. Je comprends que ça ne vous regarde pas directement, mais je serais bien surpris si vous n'alliez pas vous y mettre le nez.

Après tout, le chef de l'opposition, c'est le gouvernement de l'Union nationale qui le paie. Vous avez le droit, comme premier ministre, de voir à ce que le chef de l'opposition soit compétent: c'est une fonctionnaire, un simple sergent de la province. Et comme c'est vous qui administrez la province, vous avez le droit d'exiger

un chef de l'opposition qui connaisse son affaire.

Or je suis compétent. Vous, vous savez tout et vous ne comprenez rien; moi, je ne sais rien, mais je comprends tout. A nous deux, nous ferions une bonne paire. Comme premier ministre, vous n'avez pas besoin de rien comprendre; vous n'avez qu'à commander. Comme chef de l'opposition, je n'ai pas besoin de rien savoir: je n'ai qu'à vous regarder faire et à comprendre.

Vous admettez avec beaucoup d'humilité que vous êtes le meilleur premier ministre que la province a eu depuis la Confédération. Moi, j'affirme avec la même humilité que je ferai le meilleur chef de l'opposition que la province a eu depuis 1867. Et ce pourrait être pour vous un sentiment de légitime fierté que de pouvoir dire que l'Union nationale a donné à la province son meilleur gouvernement et sa meilleure opposition depuis la Confédération.

Alors aidez-moi; je vous en serai reconnaissant.

J'ai déjà été méchant à votre endroit, je me suis permis des familiarités de plus souvent déplacées. J'ai même poussé l'audace jusqu'à écrire votre testament. Je confesse mon péché, j'en demande pardon et j'ai le ferme propos.

Oublions le passé. Je suis prêt à me pardonner toutes les malices que j'ai eues à votre endroit. Faites-en autant, voulez-vous?

J'ai pensé d'abord m'adresser aux libéraux pour avoir la succession de M. Godbout. Mais comme M. Godbout est mort intestat (sans créés testaments, c'est utile tout de même), le règlement de sa succession prend un temps indéfini. D'ailleurs, nous nous acharnions rapidement vers le parti unique; cela devient à la mode dans plusieurs pays. Pourquoi pas dans Québec qui est le centre de la civilisation internationale?

Abolissez donc le parti libéral et créez-moi d'autorité chef de l'opposition. Vous en avez le pouvoir, alors allez-y.

Ma nomination donnerait une allure aristocratique à l'Assemblée législative. Le Noblet, premier ministre; La Rabastière, chef de l'opposition; vous ne trouvez pas que cela ferait bien dans le paysage démocratique de cette roturière Amérique? Enfin nous aurions un vrai salon de la race, un petit Rambouillet québécois. Vos collaborateurs trouveraient un esprit capable de les déguster.

C'est tout ce que je vous demande pour mes étrennes. Je n'exige même pas une nomination précipitée pour le Jour de l'An. Je serai satisfait si l'événement se produit durant 1950.

Je mets toute ma confiance en vous. Je sais que, le moment venu, vous penserez à

LA RABASTIÈRE

La République, c'est pour quand?

Il y a un an environ, dans un comté maintenant disparu de la carte électorale, le premier candidat républicain récoltait plus que la moitié des votes qui allèrent au parti libéral.

Parfaitement désintéressé, M. J.-Honoré Déry ne représentait aucun groupe particulier, aucun clan. Il incarnait une idée.

La lutte provoqua de l'effervescence. Un député libéral curieux, dont l'éducation politique parut embryonnaire, lança un mot qui passera à la petite histoire: *La République, qu'est-ce ça?*

On lui répondit: la république, c'est l'indépendance totale. C'est la suppression du dernier lien impérial.

Les républicains du Canada n'en veulent pas au roi d'Angleterre. Simplement, ils préfèrent ne pas subir ce reflet d'une monarchie à laquelle ils ne doivent rien. Ils aiment le roi d'Angleterre, mais ils l'aiment... en Angleterre. Ils admettent que l'intérêt de leur pays peut lui dicter une politique de collaboration anglo-canadienne: ils veulent que cette politique s'effectue librement.

Mais la monarchie est-elle autre chose, au Canada, qu'une fiction juridique? Fiction singulièrement active, alors, et qui n'a pas la froideur des textes légaux. Elle symbolise des liens trop réels, d'ordre sentimental et d'ordre économique.

On voit le roi intervenir publiquement dans les grandes circonstances, au nom de l'unité impériale. Ne demandait-il pas avant-hier à "ses peuples" de nouveaux sacrifices pour que la Grande-Bretagne et le Commonwealth reprennent leur grandeur d'autan?

Il faudra, par une éducation quotidienne, défaire ces liens, et la République apparaîtra comme le couronnement nécessaire de notre histoire.

D'ailleurs, les événements travaillent pour elle. L'échéec de la politique commerciale et agricole, la fin de contrats désastreux et qui risquent d'être elle-même un nouveau désastre pour l'agriculture canadienne, enseignent à beaucoup d'hommes d'affaires les bienfaits de la liberté.

Cette lutte de 1948 fut modeste comme tous les commencements.

Mais peut-être serait-il plus juste de parler de recommencement?

Dans un chapitre du livre qu'il vient de publier, *L'Indépendance du Canada*, le chanoine Groulx montre que l'idéal républicain n'est pas nouveau au Canada.

Nous n'étions encore qu'une colonie, soumise à l'arbitraire de la métropole, que déjà des hommes politiques la proposaient comme un but à atteindre le plus tôt possible.

Révolutionnaire, chez nous, l'idée républicaine? Mais elle a plus de cent ans. Robert Nelson a proclamé en 1838, un peu prématurément, hélas, la fin de l'allégeance britannique et solennellement affirmé

Qu'une forme républicaine de gouvernement est celle qui convient le mieux au Bas-Canada, qui est de ce jour déclaré être une république.

Acte d'un exalté vaniteux, et donc sans conséquence? Non, réplique l'historien. "Nelson a simplement voulu confier à son profit une idée qui est dans l'air, qui est même dans les esprits depuis au moins 1830". Celui qui se demandait l'an dernier ce que c'est que la république, retardait donc sur l'histoire canadienne d'au moins cent dix-huit ans; l'aieul de son grand-père avait peut-être acclamé la déclaration de Robert Nelson!

Après avoir perdu bien des illusions, Papineau vieillit confiait son suprême espoir: et c'était de voir "la patrie consolée et prospère... républicaine un jour". Cet avenir, ajoutait le vieux lutteur dans son langage emphatique, "vous le verrez, vous, jeunes gens canadiens, si moi-même et les autres vieux athlètes descendent à la tombe avant l'aurore de ce grand et glorieux jour". Assurément, Papineau n'avait pas prévu toutes les "jeunesses" qui viendraient après lui.

Le chanoine Groulx nous fait voir comment l'idée a sommeillé à diverses époques et quels retours elle a connus. Par exemple, quand on établit la Confédération canadienne, plusieurs Pères envisageaient ce régime comme une étape vers l'indépendance prochaine et totale. Vers 1890, Mercier et quelques autres osèrent encore l'appeler par son nom de république — comme devait faire en pleine guerre le grand avocat anglo-canadien, John S. Ewart. Henri Bourassa écrivait en 1902, et dans une revue anglaise s'il vous plaît (*the Monthly*, de Londres): "L'indépendance est à nos yeux le couronnement naturel de nos destinées". Quand M. Maxime Raymond osa proposer le même idéal quarante-deux ans plus tard, il fit scandale.

Hélas! pour reprendre une formule du chanoine Groulx, le lauréatisme était passé par là. Et le grand malheur du Canada, ce sera "d'avoir à sa tête des politiques sans doctrine définie, pour qui l'opportunisme sera le dernier mot de la sagesse".

Et pourtant, nous continuons de progresser vers l'indépendance.

Deux étapes viennent d'être franchies dans l'année qui se termine: la suppression des appels au Conseil privé et le rapatriement d'une "partie" de la Constitution. Souhaitons que 1950 corrige les anomalies qui accompagnèrent ces deux démarches, et qu'après l'entente fédérale-provinciale, toute la constitution canadienne soit devenue nôtre.

Souhaitons surtout d'obtenir une politique en accord avec nos institutions, bientôt déclarées souveraines.

La république, ce sera pour quand? Pour le jour où les Canadiens la voudront de tout leur cœur.

André LAURENDEAU

BLOCS - NOTES

Vers l'avenir

L'article que publiait dans le Devoir de vendredi le R. P. J.-P. Archambault, résumait, à larges traits l'histoire d'un mouvement intellectuel qui a tenu depuis un quart de siècle chez nous un rôle dont l'importance va croissant avec les années. — On pourrait noter que cet article n'était pas tout à fait complet, qu'il faisait par trop abstraction de la place tenue dans ce mouvement par un certain Jésuite du nom de Papin Archambault, mais c'est une faiblesse dont l'auteur, qui a marqué de sa forte empreinte tant d'oeuvres fécondes, est depuis longtemps coutumier et dont il n'est plus à espérer qu'il se corrige jamais.

On a vu ce que l'Ecole sociale populaire au cours des quelque quarante dernières années, a pu réaliser. Le P. Archambault nous apprend que, fortifiée de concours de plus en plus nombreux et puissants, logée à la Maison Bellarmin (la nouvelle résidence des Jésuites, 25, rue Jarry ouest), où elle pourra plus facilement recevoir ses collaborateurs de l'extérieur, mettre à leur disposition sa riche documentation, organiser, le cas échéant, des réunions d'étude, elle se propose, sous le nom d'Institut social populaire, d'imprimer à son activité ancienne une plus vive impulsion. — D'autre part, Relations, la revue mensuelle qui est en train de prendre sa place, une bonne place, aux côtés des autres publications de la Compagnie de Jésus: *Civitas Catholica*, *Etudes*, *Month*, *America*, etc., se développera désormais comme institution autonome, avec son personnel distinct.

Nous souhaitons à l'Institut social populaire, qui a déjà mis à la disposition du public canadien, une si abondante, une si utile documentation, un succès de plus en plus considérable.

Un doyen

M. Charles-A. St-Arnaud a eu la

bonne pensée de rappeler dans le Droit de jeudi dernier, qu'il y eut soixante-quinze ans ce jeudi, qui mourait à Ottawa, dans sa soixante-troisième année, Etienne Parent, l'ancien rédacteur du *Canadien*.

Etienne Parent était depuis assez longtemps déjà sorti de la vie publique. Une surdité qu'il avait ramassée dans les prisons officielles — bien qu'en 1837, il fut, en face de Papineau et de ses amis, pris figure de modeste, il n'y avait pas moins l'année suivante fait en prison un séjour de sept mois, — prison préventive croyons-nous, — le contraignait assez tôt à sortir du journalisme. Il n'en est pas moins, pour les contemporains et pour la postérité, resté le rédacteur du *Canadien*. Il y défendait le mieux qu'il put nos institutions, notre langue et nos lois.

"Point de milieu, écrivait-il dans le premier numéro du *Canadien* réorganisé, si nous ne gouvernons pas, nous serons gouvernés... Notre politique, nos buts, nos sentiments, nos vœux et nos desirs, c'est de maintenir tout ce qui constitue notre existence comme peuple, et comme moyen d'arriver à cette fin, de réclamer tous les droits civils et politiques qui sont l'appanage d'un juge anglais... C'est avec ces sentiments que nous proposerons ou que nous tomberons." Il s'est fortement employé dans la dernière partie de sa vie à faire comprendre à ses compatriotes l'importance des questions économiques. Il fut, de ce point de vue comme dans la presse, un précurseur.

Détail intéressant: trois de ses filles épousèrent des rédacteurs ou d'anciens rédacteurs de la *Mirabelle*: Antoine Gérin-Lajoie, Benjamin Sulte et E. Gélinas. Evidemment, disait le vétéran, ces petites lisent la *Mirabelle*.

Joséphine, qui née en 1837 n'est morte qu'en 1926, avait épousé l'auteur de Jean Rivard, et de Dix ans au Canada, étude d'histoire constitutionnelle, se trouve l'aieul

de tous les Gérin-Lajoie de la région de Montréal. Elle a eu la joie, en pleine vigueur intellectuelle et physique, d'assister aux fêtes qui, sur la vieille terre de l'aieul Jean Gérin (Lajoie) est un surnom de trouper) commémorèrent le centenaire de naissance de son mari.

Profitez-en

C'est mercredi le 4 janvier qu'aura lieu, au Jardin botanique, la clôture de l'exposition des Cercles de Jeunes naturalistes. Il y aura proclamation des notes, comme l'on disait au collège, mais ceci ne prendra guère de temps, car l'on n'appellera point les lauréats pour leur remettre personnellement leur certificat de mérite. On se contentera de distribuer la liste générale des heureux concurrents. C'est fait, il y aura une séance de cinéma (la manifestation commencera à trois heures précises) qui promet d'être fort intéressante.

Tous les jours d'ici là, le 4 janvier compris, on pourra visiter l'exposition des travaux des jeunes naturalistes. Tous ceux qui se sont donné le plaisir de cette visite en ont été enchantés. Ils en font grand éloge. Cette exposition paraît au moins égale aux plus belles, aux plus instructives qu'il y ait eu jusqu'ici.

Les travaux proposés aux jeunes naturalistes portaient sur cinq thèmes particuliers: la civilisation des insectes; comment les arbres se protègent contre le froid; comment les animaux se protègent contre le froid; les pistes d'animaux; la tête des arbres. Cela ouvrait à l'imagination, à l'esprit d'observation des enfants de vastes perspectives.

Cela vaut vraiment la peine d'être vu, nous disait un observateur qui a pu s'attarder quelque temps au milieu des exhibits. On s'est très souvent plaint que nos enfants passent à travers la vie sans paraître remarquer ce qui les entoure. C'est un reproche qu'on ne pourrait pas faire aux membres

des C.J.N. Le fait est que lorsqu'on examine, par exemple les travaux qui concernent les pistes d'animaux, on ne peut s'empêcher de penser aux sauvages, aux trappeurs, aux simples habitants et aux colons qui savaient déchiffrer ces pistes comme des livres ouverts.

Développer l'esprit d'observation, apprendre aux jeunes à ne point se promener comme les aveugles à travers une nature, dont la fécondité et la richesse ne leur disent rien, ce fut toujours l'un des buts des C.J.N. L'exposition de cette année, autant qu'aucune autre, démontre les progrès réalisés dans ce domaine.

Il ne reste plus beaucoup de temps pour la visiter.

Mais elle sera ouverte tous les jours prochains, sauf au Jour de l'An. Le 2 janvier, bien que ce soit fête municipale, l'exposition et le Jardin seront quand même ouverts, comme d'habitude.

Un juge acadien

Parmi les dernières nominations judiciaires, il nous fait plaisir de noter celle de M. Desroches, un Acadien de l'île du Prince-Édouard.

On se rappellera que cette nomination fut récemment demandée par les Acadiens de l'île dans une lettre que nous avons, en même temps que nos confrères, publiée.

O. H.



POUR LES RECEPTIONS — Voici une très jolie toilette pour l'époque des fêtes. Elle convient à toute heure du jour. Le col châle est très seyant et les manches trois quarts se terminent par un revers.

Pour servir votre santé

UNE LETTRE AUX MAMANS

(Collaboration spéciale au Devoir) par le Dr Adrien PLOUFFE

C'est à vous, madame, à la gardienne du foyer, que m'adresse. Sans y penser, en jouant simplement votre rôle lourd de responsabilités, vous représentez une des forces les plus utiles à la grandeur de notre pays.

C'est par votre entremise que je voudrais, à la fin de 1949, offrir mes meilleurs vœux de bonne année à mes lecteurs et à mes lectrices.

Vous travaillez, jour et nuit, à la tâche la plus noble qui soit: élever des enfants pour qu'ils deviennent, demain, des hommes solides et des femmes fortes, dont le cœur et l'intelligence seront plus tard un gage de prospérité dynamique pour notre Canada.

Pour éduquer vos enfants, vous devez admirablement compris que la santé est un atout formidable et vous savez que le bien-être physique est un élément de bonheur.

Vous n'ignorez pas les bienfaits de l'hygiène et de la médecine préventive et vos enfants jouissent d'une bonne santé.

Tous les matins, vous vous levez de bonne heure pour la préparation de leur petit déjeuner et vous surveillez avec sollicitude ce premier repas et les autres.

En somme, vous agissez de façon que vos petits garçons et vos petites filles se portent bien et, dès qu'ils sont malades, vous appelez le médecin de famille à votre secours.

Vous fréquentez assidûment la consultation de nourrissons, dès qu'un nouveau bébé s'ajoute à votre imposante collection.

Vous comprenez votre rôle de maman et vous avez droit ainsi à la gratitude des hygiénistes et de tous ceux qui travaillent à la sauvegarde de la santé.

C'est sous l'empire de ces sentiments, madame, que je vous souhaite à vous, à votre seigneur et maître, à vos enfants, une bonne, saine et heureuse année.

Avec votre grâce et votre bonté, vous rayonnez dans le paysage familial et si vous n'êtes pas souvent citée à l'ordre du jour, vous méritez bien, une fois l'an, que l'on rende hommage à vos qualités, à ces vertus dont vous êtes le symbole vivant et qui confèrent à la mère canadienne des titres à l'admiration de tous.

Vous avez un homme qui vous aime, des enfants qui vous chérissent, continuez, madame, avec votre zèle infatigable, de protéger la santé de vos enfants, de veiller jalousement à leur bonheur.

Notre Canada peut, avec raison, être fier de vous!

Chaque goutte de votre sang passe à travers les reins une fois toutes les 7 minutes. Quand les reins ne filtrent pas les impuretés, votre organisme s'alourdit. Vous pouvez être fatigué et avoir mal à la tête—vos articulations sont douloureuses et vous avez mal au dos!

Les reins et la foie devant tous deux dépuré le sang, le meilleur traitement doit donc aider ces deux organes. Les Pilules Dr. Chase pour les REINS et le FOIE font cela à fond. Quand vous prenez des Pilules Dr. Chase pour les REINS et le FOIE, vous savez que c'est un produit sûr que les Canadiens prennent depuis plus d'un demi-siècle.

Si vous avez mal au dos ou êtes "mal en train", soupentez vos reins—essayez les Pilules Dr. Chase pour les REINS et le FOIE.

Pilules Dr. Chase pour les REINS et le FOIE

pour les REINS et le FOIE

pour les REINS et le FOIE

pour les REINS et le FOIE

pour les REINS et le FOIE

pour les REINS et le FOIE

pour les REINS et le FOIE

pour les REINS et le FOIE

Carnet mondain

BAL DE THÉMIS

Le bal annuel des Disciples de Thémis, organisé conjointement par les étudiants en droit des Universités de Montréal et de McGill, aura lieu samedi, le 21 janvier, à l'hôtel Mont-Royal. MM. Paul Trudeau et Peter Mackell sont chargés de l'organisation. Le comité local de l'Université de Montréal se compose de MM. Marc Brière, Gaëtan Legault, Jean Brunet, Noël Lavoie, Roger Parent et Claude Guérin.

PELADEAU-TETREAU

Ce matin, à 9 h., en l'église Saint-Eusèbe de Veillon, décorée de chrysanthèmes, M. l'abbé Myrald Brunet a célébré le mariage de Mlle Marthe Tétréau, fille de M. et de Mme J.-Georges Tétréau, à M. François Pélaudeau, fils de M. et de Mme Hector Pélaudeau. Mme Georges Tétréau, soliste à l'église Saint-Louis-de-France, et M. Armand Guénette, ont exécuté le programme musical. M. Tétréau accompagnait sa fille tandis que M. Pélaudeau était le témoin de son fils. MM. Jean Noël et Bernard Tétréau, ainsi que MM. Georges Kieffer plaçaient les invités.

A l'issue de la cérémonie religieuse, il y a eu réception chez les parents de la mariée, après quoi les nouveaux époux sont partis en voyage dans les Laurentides, à Saint-Donat.

FIANÇAILES

On annonce les fiançailles, célébrées à Noël, de Mlle Monique Simone Robitaille, à M. Albert Phaneuf, musicien distingué, mieux connu sous le nom de Maurice Dela. Mlle Robitaille est la fille de M. et de Mme Arthur Robitaille, de Montréal, et M. Phaneuf, le fils de M. et de Mme Eliadore Phaneuf, de Québec.

M. et Mme Maurice Bénard font part des fiançailles de leur fille Paule, à M. Léo Scharry, ing., fils de M. Léon Scharry et de Mme Scharry, décédée.

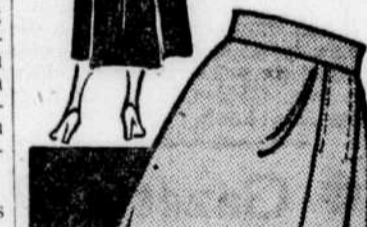
A BORD DE "L'ILE-DE-FRANCE"

L'île de France quitte New-York aujourd'hui, pour la France. On remarque à bord: M. Raoul Blanchard, professeur de géographie à l'Université de Montréal; M. Willold Malczewski, pianiste, et son épouse; Mlle Françoise Rozay, actrice française; et Mlle Jacqueline Delubac, également actrice française.

Mlle DAIGLE EN VOYAGE D'ETUDE A NEW-YORK

Mlle Marguerite Daigle, infirmière diplômée de l'Hôtel-Dieu de Montréal et physiothérapeute diplômée de la clinique Mayo de Rochester, Minn., partira le 1er janvier prochain pour suivre, pendant six semaines, un cours de perfectionnement en "réhabilitation" à l'Université de New-York, au Rehabilitation Center et au Bellevue Medical Center de cette même ville.

LA MODE DU JOUR



9340 La jupe classique est toujours de mise. Cette dernière ne requiert qu'une verge de tissu de 54 pouces de largeur et est très facile à faire.

Ce No 9340 est offert pour les tailles 24, 25, 26, 28 et 30. Toutes ces grandeurs ne requièrent qu'une verge de tissu de 54 pouces de largeur.

Ce patron est en vente au prix de 30 au Service des patrons, "Le Devoir", 434 est, rue Notre-Dame. Les commandes doivent être faites par écrit en ayant soin d'inclure un bon de poste ou un mandat de messagerie de 30. Aucun timbre n'est accepté. Ecrire clairement, nom, adresse, numéro de district postal, le numéro du patron et la grandeur exacte désirée. Ces patrons ne sont pas échangeables.

Cotons - Toiles - Lainages C.-X. TRANCHONMONTAGNE & CIE LTEE (Les Fils d'Alfred Bernier) TEXTILES EN GROS BE. 4428 459 St-Sulpice MONTREAL 1

"La Vieille Maison à l'ombre de l'église Notre-Dame" 1892 TRANQUILMONTAGNE

Les absences dans nos écoles

D'après une enquête récente, la population écolière du Canada perdrait chaque année environ 28,000,000 de jours de classe par maladie

Le comité national des recherches en hygiène scolaire vient de publier un rapport d'une vaste enquête sur les causes d'absences scolaires.

L'enquête porte sur les élèves de toutes les années du cours d'études primaires, de la première à la 13e année, dans neuf grandes villes canadiennes, et dans des écoles rurales de chaque province. Elle embrasse une année scolaire complète, de septembre à juin, et a soulevé un vif intérêt international. En effet, des projets semblables ont été faits aux Etats-Unis et au Royaume-Uni.

Le personnel d'hygiène de l'école classifie avec soin toutes les absences et le professeur les note. Ce rapport indique quelque quarante causes d'absences qu'on a groupées en sept grandes divisions et quelque neuf causes qui ne relèvent pas de l'hygiène.

Les élèves des villes et des campagnes, observés séparément, donnent lieu à d'intéressantes comparaisons.

Le tableau général des absences scolaires, que nous révèle cette enquête, indique que les élèves des écoles urbaines ont perdu en moyenne 11,6 jours, chacun par maladie durant l'année, et dans les écoles rurales, la perte s'est élevée à 16,6 jours par enfant.

Un calcul sommaire basé sur la population écolière totale du Canada, soit 2,500,000 élèves, accuse une perte d'environ 28,000,000 de jours de classe annuellement, dans toutes nos écoles du pays.

Si nous estimons la population écolière de nos écoles publiques de notre province à environ 300,000 élèves, environ un huitième de toute la population écolière de notre pays, et si nous basons notre calcul sur les données de cette enquête, nous devons conclure qu'il se perd approximativement 3,500,000 jours de classe par nos enfants du Québec dans une seule année.

Cette enquête démontre que 75 p. 100 des absences sont causées par la maladie, et les infections des voies respiratoires supérieures: amygdalite, bronchite, influenza, rhume, mal de gorge, sinus et pneumonie, constituent les facteurs les plus importants.

On constate des absences plus courtes chez les jeunes écoliers, et des absences plus longues, de deux semaines et plus, chez les élèves plus âgés.

On a analysé d'autres données, afin de rechercher les facteurs de la perte de jours d'absence dans le problème général des absences scolaires, à savoir: a) un rapport déterminé entre l'absence et les progrès scolaires; b) un rapport déterminé entre l'absence et l'état économique du foyer; c) une absence de tout rapport entre les jours perdus et le nombre d'enfants dans la famille; l'occupation du père, les conditions matérielles et hygiéniques du foyer et de l'école, et l'enseignement de l'hygiène et de la culture physique "curative" à l'école.

Les points saillants de cette analyse font voir clairement que les absences scolaires sont une des principales causes de retard dans les études qui empêchent nos enfants de monter de classe, et, que la première cause de ces absences, c'est la maladie.

Ce n'est pas tant la pauvreté des familles que le manque d'éducation en hygiène qui est la première cause des maladies — dont la plus

Faibleton du "Devoir"

Georges KÔZIAK

JANISSAIRE SLOVENE par Joseph Jurcic

Traduit du slovène par l'abbé Ferdinand Kolednik

37 (Suite)

—L'espoir! N'as-tu pas entendu toute la nuit comme ça bouillonnait sur la colline et sur la prairie? Tout ce qu'il y a de ces monstres dans notre pays s'étaient rassemblés cette nuit autour de nos murs. Tu as vu comme nous avons gemi et soupiré hier, et à peine, à peine avons-nous pu les repousser. Demain, il y aura ici autant de Rouges (1) qu'il y a d'herbe dans le gazon; nous sommes tous horriblement fatigués, personne n'a pris de repos; les murs sont démolis; dans nos mains nous n'avons plus d'armes. Et de secours? Ça ne vaut pas la peine d'en parler. Combien sont-ils, ceux que tu as énumérés? Que peut faire une mouche contre tout un essaim d'abeilles? Rien. N'oublie pas que les domestiques du monastère ne peuvent plus en sortir. Sûrement les Turcs ont couronné aussi le monastère, et même s'ils pouvaient sortir, ils ne sont pas assez bêtes pour quitter un refuge si sûr, quand ils voient bien qu'au dehors les attend un mort certain, et qu'ils ne peuvent rien faire. Et puis, cher ami, hier soir, il y en a un qui est allé au château de Kôziak; le seigneur du Matchérolet est allé lui-même à son château; on a envoyé au monastère un domestique et aucun de ces gens n'est revenu. Qui en pensait? Il ne faut plus rien attendre: ils sont tombés aux mains des Turcs, tous et ils mourraient déjà sous le ciel, ou bien ils sont couchés, tout liés, dans le camp ennemi. Personne, mon voisin, ne peut nous aider. Avant le soir, nous deux aussi, nous ne serons plus.

—Le bon Dieu nous aidera si c'est sa sainte Volonté, répondit l'autre.

Et il sera affectueusement la main de son voisin.

Puis il partit auprès des autres groupes, où l'on tenait le même langage.

"Comme le veut sa sainte Voie (1) Nom donné autrefois par les Slovénes aux Turcs, dont les culottes étaient rouges.

Un petit coup!

Le temps des fêtes est celui de l'amitié. Quand on reçoit une visite il faut bien "mouiller ça"... Le facteur arrive, on lui offre "un petit coup". Puis, c'est le laitier, le livreur du magasin, chacun y passe.

Seulement... Tout le monde en fait autant si bien qu'à la fin de la journée, on a tant "salué" qu'on ne voit plus bien clair. Et on serait indulgent si le danger n'était là, à guetter.

Le camionneur pourra-t-il se mettre sans danger au volant de sa voiture? Le livreur du magasin, le laitier, resteront-ils, après avoir pris tant de consommations, les chauffeurs habiles et sûrs qu'ils sont d'habitude?

C'est une question qu'il vaut la peine de se poser, au seuil des journées de fêtes. Soyez polis, américains, mais pensez au danger. Vous ne voudriez pas, n'est-ce pas, vous dire que s'il arrive un accident à l'un de ces braves gens, que vous connaissez pour les voir tous les jours, qui vous rendent parfois de menus services, c'est un peu votre faute?

Une petite goutte ici, un autre petit verre là, au bout de la journée la quantité d'alcool absorbée est assez forte pour qu'un homme sobre et qui n'en a pas l'habitude soit complètement pompette.

Ne courez pas après les accidents, ils viennent bien assez vite et ne faites rien pour les provoquer chez les autres. Soyez prudents tout particulièrement au temps des fêtes, et cet appel de la Ligue de sécurité est fait aux mères de famille et aux ménages, qui sont les premières à bien recevoir.

Vous, laitier, votre facteur, tous vos fournisseurs vous seront reconnaissants de penser à leur sécurité, en ce temps de l'année surtout. C'est le meilleur souhait que vous puissiez faire.

La Revue de l'Ecole des Parents

L'Ecole des Parents du Québec est heureuse de vous annoncer qu'à compter de ce mois-ci, elle aura sa Revue officielle intitulée: L'ECOLE DES PARENTS.

Cette Revue paraîtra tous les mois. Elle contiendra les résumés des cours donnés tous les mercredis soir à Montréal; une consultation sur la morale maternelle par M. l'abbé Irénée Lusier; un courrier par M. le docteur et Madame Claude Mailhiot. Nous vous rappelons que les Mailhiot sont les auteurs du Courrier de Radio-Parents. Cette Revue vous offrira en outre des articles sur l'éducation, la psychologie et la pédiatrie, écrits par des spécialistes en ces différentes matières.

Pour un temps limité, le premier numéro vous sera adressé gratuitement, sur demande. Ecrivez au Secrétaire de l'Ecole des Parents du Québec, 56 av. Kelvin, Outremont, Montréal-8. L'abonnement annuel est de \$1.00 pour ceux qui veulent être membres de la Section-Radio de notre Ecole.

LES FRAMBOISES

Hamilton, Ont. 27 — Il devrait y avoir cet hiver, une ample provision de framboises en boîtes sur les rayons des épiceries dans tout le pays, si on en juge par les rapports de la mise en conserve de ce fruit, cette année.

Selon un examen préliminaire des rapports de l'industrie de conserves et des commandes pour les boîtes, la mise en conserve des framboises en 1949 atteindra un chiffre total d'environ 3,672,000 boîtes. Ce qui est plus que le double du total de 1,781,000 boîtes l'année précédente.

La mise en conserve des framboises varie selon les récoltes, autres changements d'année en année. Le record précédent de la production se fit en 1935 avec 1,848,000 boîtes.

SUR QUATRE FRONTS

La loi, la morale, l'hygiène et la prévoyance sociale font sans cesse reculer les maladies vénériennes. Cette lutte a une importance extrême pour tous les Canadiens. La meilleure défense contre ces maladies, c'est une conduite personnelle honnête.

lonté... Pourvu qu'il nous soit miséricordieux... La vie est si dure de nos jours... L'haut, ça doit être meilleur... Oui, à la grâce de Dieu...

Sur ces mots, l'homme s'enveloppa de son manteau et s'assit, rêveur, par terre, auprès d'un petit feu.

Déjà, dans le beau matin, tout était clair. La nuit s'effaçait de plus en plus. Au camp chrétiens, tout était debout, tout remuait. Mais, bien plus encore, on s'agitait au camp des Turcs, car les forces épuisées de la veille étaient revenues dans le sommeil. Pensant qu'ils atteindraient aux richesses et aux trésors de Sitchin, s'ils réussissaient à se saisir des mines, ils voulaient à tout prix prendre possession de ce lieu et capturer ses défenseurs. Mais peut-être hésitaient-ils à avancer, pour ne pas laisser derrière eux des mains vigoureuses qui pourraient leur fermer le chemin du retour.

Et puisqu'ils étaient venus piller dans notre pays, avec l'intention de prendre beaucoup de jeunes gens robustes, qu'ils vendraient ensuite en Turquie comme esclaves, ils espéraient enlever un grand nombre d'enfants des deux sexes, ce qui n'était pas facile, car les habitants, avertis par ces messages terribles: les bûchers et les incendies aux grandes flammes, s'étaient partout bien fortifiés et cachés dans les forêts.

Le matin venu, toute l'armée turque assiéga donc de nouveau le camp de l'église. Les pauvres paysans se battaient avec leurs dernières forces, repoussaient les Turcs comme des hommes qui n'attendent que la mort, mais auxquels le désespoir donne cette dernière force qui fait, d'un soldat médiocre, un héros.

Peut-être que ces braves paysans pourraient encore résister s'ils avaient un homme capable de les aider, de leur donner de bons conseils, enfin de les commander. Mais le seigneur du Matchérolet n'était plus là. Durant la nuit, il était tombé aux mains des Indiens.

CLINIQUE PARENTS de l'Ecole des DU QUEBEC

A trois ans, il est gaucher. Le corriger le ferait-il bégayer?

Problème. — Permettez-nous de recourir à nos bons conseils. Nous avons un garçon de trois ans. Depuis qu'il a commencé à se servir de ses mains, il est "gaucher". Nous le repressons souvent, parfois assez sévèrement. Car il semble qu'un enfant peut se corriger de ce défaut qui le déservira plus tard. Mais on nous dit qu'il y a danger qu'il bégaye un jour ou prenne quelque autre tic, si nous l'obligeons à se servir de sa main droite. Loin de nous la pensée d'obtenir la correction de ce défaut au prix de l'usage aisé de la parole. Vous nous rendriez service en nous consultant.

UN PAPA ET UNE MAMAN DE VERDUN

Nous comprenons très bien votre inquiétude, chers "papa et maman de Verdun", devant ce symptôme de votre enfant de trois ans. Nous ne croyons pas qu'il soit dangereux d'essayer de corriger chez lui cette mauvaise habitude. A l'âge de trois ans, votre enfant ne fait que commencer son apprentissage. Par conséquent, il serait très facile pour vous de corriger ce défaut en l'encourageant doucement à se servir de sa main droite, en lui présentant les objets du côté droit, etc... De cette façon, il deviendra petit à petit plus habile de sa main droite. En effet, comment expliquer qu'un enfant soit droitier ou gaucher? Tout simplement parce qu'il est plus habile de sa main droite ou de sa main gauche. Et cette habileté s'est développée par un exercice répété de cette main.

Seulement, il faudrait éviter de gronder et de punir votre fils s'il continue pour un certain temps à préférer sa main gauche. Ce qui importe le plus ici, c'est votre attitude à l'égard du défaut de l'enfant. C'est, en effet, très souvent, une attitude sévère ou incompréhensive de la part des parents qui empêche l'enfant de se débarrasser de son trouble et de rétablir son équilibre émotif. Quelquefois aussi, l'enfant sent une telle tension et une telle angoisse dans l'attitude et dans les remarques que sa propre insécurité à l'égard de son défaut ne fait qu'accroître. C'est pourquoi, nous vous conseillons de procéder avec beaucoup de patience et de calme. De cette façon, l'enfant abordera la chose beaucoup plus calmement et sera plus en mesure d'y faire face de lui-même.

Si l'enfant était plus vieux et s'il avait déjà accompli un apprentissage long et répété avec sa main gauche, nous croyons qu'ailleurs il serait dangereux de s'obstiner à vouloir corriger ce défaut. Et cela, surtout à cause du conflit émotif que vous susciteriez chez l'enfant. De plus, vous l'obligeriez à un nouvel apprentissage à un moment où il retirait du plaisir de son activité de la main gauche. Et c'est alors que pourrait apparaître quelque tic nerveux.

Mais tel n'est pas le cas de votre fils de trois ans, qui, lui, ne fait que commencer son entraînement. Seulement, il est certain que lorsque, au début, vous tenterez la correction de son trouble, vous rencontrerez une certaine obstination de la part de votre enfant. Alors, il ne faudra pas opposer une attitude intransigeante et sévère. Vous pourrez, au contraire, lui faire remarquer que papa, maman et les autres se servent de leur main droite et qu'il vous ferait bien plaisir en faisant comme eux. Votre petit homme se fera alors un point d'honneur d'être comme les grandes personnes.

Il faudra cependant éviter: 1) de centrer l'attention de la famille et de vos amis sur le comportement de votre enfant et 2) d'en faire un drame. Vous verrez vite un grand changement dans le comportement de votre fils. Il n'y a, en effet, aucune raison pour dramatiser cette situation qui se rencontre fréquemment chez les enfants qui sont aussi gauches de leur main droite que de l'autre et qui tentent, par tous les moyens, de maîtriser leur activité. Nous vous souhaitons bonne chance dans votre travail de rééducation et nous sommes assurés du succès de vos vœux.

Docteur et madame REMY

Toutes communications à ce courrier doivent être adressées comme suit: Clinique de l'Ecole des Parents, 434 est, rue Notre-Dame, Montréal.

L'Ecole des Parents du Québec a son siège social à Montréal, possède une charte provinciale et son nom est légalement enregistré.

PLAISIR ET JEU

Les enfants doivent pouvoir se livrer en pleine liberté aux jeux et sports en plein air. Il leur faut courir, sauter, gambader, grimper, afin d'assurer à leur organisme un développement sain et à leur esprit un épanouissement normal.

FARCE AU RIZ

2 tasses de riz cuit
1 oignon tranché
1 cuillerée à table de beurre ou de margarine
1 tasse de miettes de pain (humecté dans 1 tasse de lait) Saugé, persil ou autres herbes fines
1/2 livre de viande à saucisse tranchée mince
Sel et poivre

Directions: Faire brunir l'oignon tranché dans le beurre. Mélanger les miettes de pain et le riz. Ajouter la sauge ou le persil, la saucisse, le sel et le poivre. Bien brasser les ingrédients. Farcir la dinde.



FANTASIES GLACÉES POUR LES FÊTES

Un de ces fameux desserts égayera sûrement votre repas du Jour de l'An. Une variété pour satisfaire tous les goûts.

GÂTEAUX - PÈRES NOEL - FRAISES ET MOULÉS INDIVIDUELS DE CRÈME GLACÉE

Placez votre commande immédiatement

Ces moules sont faits sur demande et l'exécution et la décoration de ces fantaisies glacées requièrent un minimum de 48 heures. Nous acceptons toute commande jusqu'à 5 heures p.m., jeudi le 29 décembre. Et, comme il n'y a pas de livraison pour ces fantaisies glacées, nos clients sont priés de venir les chercher à notre comptoir, 4120 rue Mettana, jusqu'à 5 h. 30 du soir, le 31 décembre.

Le Jour de l'An ainsi que tous les dimanches, nos bureaux seront fermés.

Briques spéciales de crème glacée aux fruits, briques avec centre figurant un arbre de Noël ou une cloche et tartes de crème glacée en vente chez les dépositaires Joubert.



Joubert LIMITÉE

TELEPHONE FRONTENAC 3121

Pour la conciliation et l'accord entre les peuples



PROBLEMES UNIVERSELS: DROITS DE L'HOMME, CONFLIT AU CACHEMIRE, REFUGIES DE PALESTINE, PROGRES DES PEUPLES DEPENDANTS

LES COLONIES ITALIENNES: La décision sur le sort des anciennes colonies italiennes a été confiée à l'Assemblée des Nations Unies. Ci-dessus, les représentants d'un peuple colonial attendent le moment d'exprimer en séance leur espoir d'indépendance.

Les NATIONS UNIES en 1949



LA CRISE DE BERLIN: Le blocus de Berlin fut levé en mai après conclusion d'un accord entre les représentants des "Quatre Grands" aux Nations Unies, MM. Cadogan (Royaume-Uni), à gauche, Malik (Union Soviétique), Jessup (Etats-Unis) et Chauvel (France).



UNE REQUETE CHINOISE: Le représentant de la Chine a demandé l'inscription à l'ordre du jour de l'Assemblée générale des Nations Unies de la question des "violations par l'URSS de son traité d'amitié et d'alliance" de 1945 avec la Chine.



DEVALUATION: Le livre sterling, et partant d'autres devises, ont subi une dévaluation en septembre, à la suite de consultations avec le Fonds monétaire international. On voit ci-dessus, de gauche à droite, lors d'une réunion du Fonds, M. Snyder (Etats-Unis), Sir Ernest Rowe-Dutton et Sir Stafford Cripps (Royaume-Uni).



ASSISTANCE TECHNIQUE: Le programme des Nations Unies pour l'assistance technique aux pays en cours de développement économique, intéresse le monde entier. Ci-dessus, un fermier chinois reçoit l'enseignement d'un expert; l'amélioration des méthodes de culture aura pour effet direct d'élever les niveaux de vie.

MIL-NEUF-CENT-QUARANTE-NEUF a vu s'ouvrir définitivement l'ère atomique: en effet, deux nations au moins sont en possession du "secret" de la bombe atomique. En 1949, le monde a compris qu'une paix durable ne peut s'établir que par la conciliation et l'accord.

Si cette année a été fertile en difficultés et en différends internationaux, comme les autres années d'après-guerre, certains événements ont pu cependant faire naître des espoirs nouveaux. Non seulement la paix mondiale a été préservée, mais plusieurs conflits d'importance internationale, qui auraient chacun pu mener à une conflagration générale, ont été réglés ou au moins apaisés. Il en a été ainsi pour le blocus de Berlin, levé après des consultations internationales au siège des Nations Unies, le conflit de Palestine, d'où la nouvelle République d'Israël est née pour prendre place dans la communauté mondiale. Les méthodes de médiation des Nations Unies ont contribué à la reconnaissance de la souveraineté des Etats-Unis d'Indonésie et à leur union avec les Pays-Bas.



Le différend entre l'Inde et le Pakistan au sujet du Cachemire s'est apaisé et un accord de "cesser le feu" a été conclu sous les auspices des Nations Unies. C'est à l'Assemblée des Nations Unies qu'a été confiée la responsabilité de décider du sort des colonies italiennes.

Il est encore prématuré de décider de l'importance exacte de l'année 1949 dans l'histoire internationale, mais on peut affirmer sans exagération que les Nations Unies, par leur activité souvent heureuse, y auront joué un rôle important. En effet, il n'est guère d'événement important où les Nations Unies ou leurs Institutions spécialisées n'aient eu part.

La dévaluation de la livre sterling, qui a entraîné celle de 26 autres devises, par exemple, constitue peut-être le point de départ d'une époque nouvelle dans les relations économiques entre l'Europe et le reste du monde. Or, ces dévaluations n'ont été appliquées qu'après la conclusion d'accords avec le Fonds monétaire international, Institution spécialisée des Nations Unies.

Dans le domaine politique, un aspect du problème de la guerre civile en Chine, qui affecte près du quart de la population mondiale, a été soumis à l'Assemblée des Nations Unies par les représentants du Gouverne-

ment Nationaliste sous la forme suivante: "Menaces contre l'indépendance politique et l'intégrité territoriale de la Chine et contre la paix en Extrême-Orient, résultant de violations par l'Union soviétique du Traité d'amitié et d'alliance conclu le 14 août 1945 entre l'Union soviétique et la République chinoise, et de violations de la Charte des Nations Unies de la part de l'Union des Républiques Socialistes Soviétiques.



Les rapports entre l'URSS et la Yougoslavie ont eu leur écho à l'Assemblée des Nations Unies, particulièrement à l'occasion de l'élection de la Yougoslavie au Conseil de sécurité, contre le gré de l'URSS. Le Pacte de l'Atlantique, conclu au cours de l'année, a fait l'objet devant l'Assemblée des Nations Unies d'un débat dans lequel ses partisans ont souligné son caractère défensif et affirmé sa pleine compatibilité avec la Charte des Nations Unies, tandis que ses adversaires soutenaient au contraire qu'il constituait une alliance militaire, de caractère agressif, en violation de la Charte.

Comme par le passé, la faim, les disettes et le manque de sécurité ont pesé sur la plupart des humains, mais dans ce domaine encore, les Nations Unies et leurs Institutions spécialisées ont poursuivi leurs travaux et en ont élargi le champ. Parmi les projets les plus prometteurs, citons le programme d'assistance technique aux pays insuffisamment développés, adopté en automne par l'Assemblée générale, la création d'un Office international d'échange des produits, et le financement par la Banque internationale d'entreprises de développement agricole et industriel.



Ainsi la Charte des Nations Unies demeure aujourd'hui comme en 1945, une barrière efficace contre les violations du droit et les manifestations de la force. "Les peuples" sont donc directement intéressés au succès de l'Organisation des Nations Unies, qui s'est donné pour tâche de veiller à leur liberté et à leur bien-être—d'assurer leur développement dans un monde "délivré de la crainte et de la misère."



POLIOMYELITIS: La paralysie infantile, ou poliomyélite, a fait de nombreuses victimes dans l'Inde et aux Etats-Unis, au cours de l'été. L'Organisation mondiale de la santé des Nations Unies a envoyé par avion des Etats-Unis à l'Inde des pommons d'acier. Ci-dessus, le Ministre de la santé de l'Inde en démontre le fonctionnement.

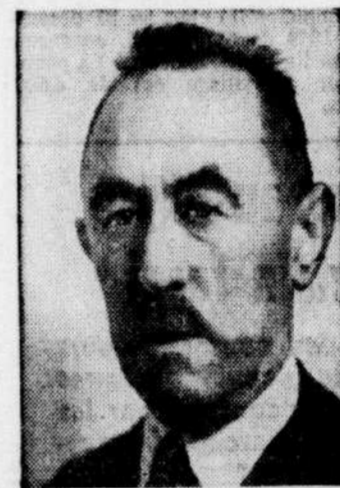


EXCEDENTS DE RECOLTES: De bonnes récoltes ont entraîné l'accumulation d'excédents dans les pays du dollar, les autres nations manquant de devises pour leurs importations. Pour éviter les pertes d'aliments, l'Organisation pour l'alimentation et l'agriculture a proposé de créer un Office international d'échanges des produits.

PERSONNALITES INTERNATIONALES



M. CARLOS ROMULO ... représentant des Philippines, dont l'élection à la Présidence de l'Assemblée marque l'influence de l'Extrême-Orient.



M. CAMILLE GUTT ... dirige le Fonds monétaire international, une des grandes institutions financières de l'Organisation des Nations Unies.



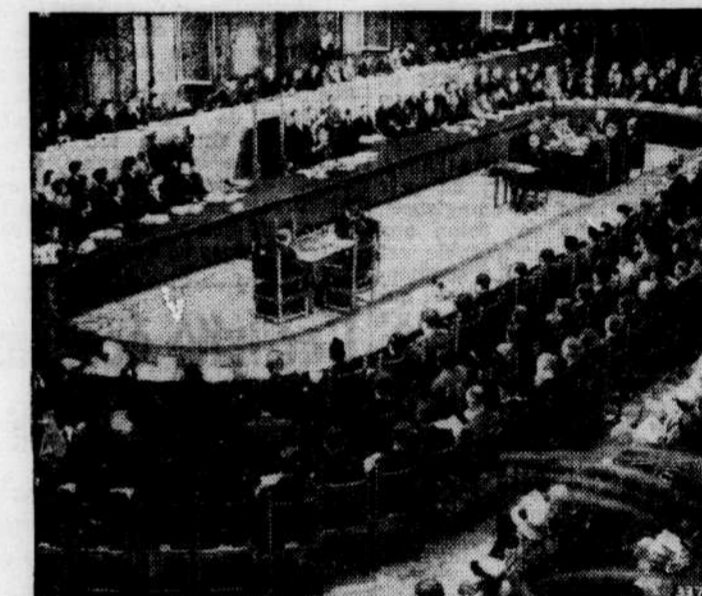
Mme ELEANOR ROOSEVELT ... dont la part à l'œuvre des Nations Unies manifeste le rôle croissant de la femme dans les affaires internationales.



M. SERGEI VAVILOV ... savant russe. La science tient une place de plus en plus importante dans la politique internationale.



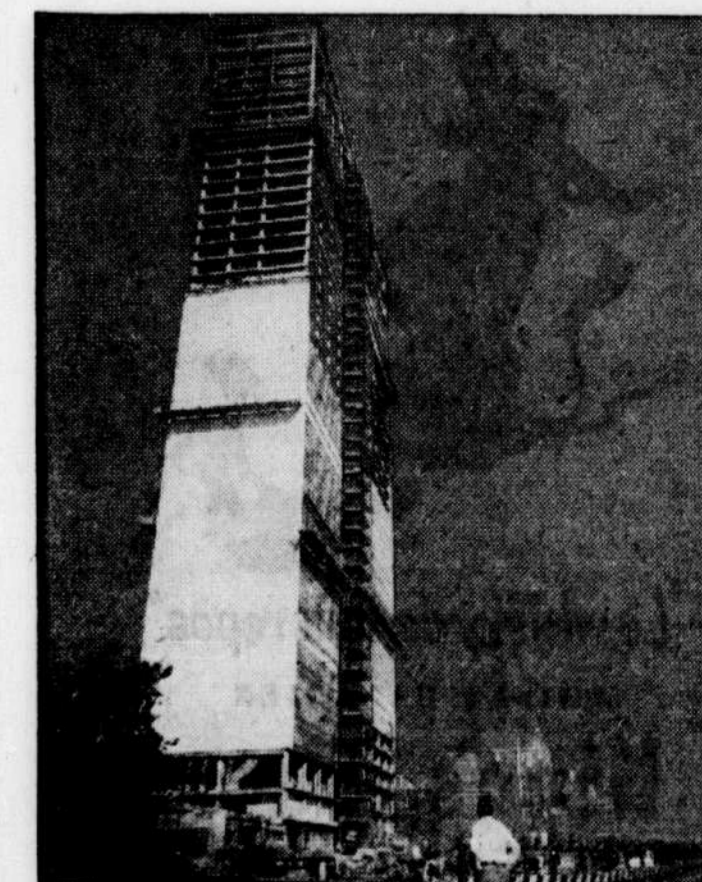
ISRAEL: Le nouvel Etat d'Israël a été admis aux Nations Unies en mai. Après la cérémonie d'admission, le pavillon étoilé du nouveau Membre a été hissé devant le siège des Nations Unies.



PAIX EN INDONESIE: Les Pays-Bas et la République d'Indonésie ont, avec l'aide des Nations Unies, réglé leur différend en novembre. Ci-dessus, une séance de la Conférence tenue à La Haye, capitale des Pays-Bas, où l'accord a été finalement conclu.



PRET A L'INDE: Mme Vijaya Lakshmi Pandit, ambassadrice de l'Inde aux Etats-Unis, et M. Eugène Black, président de la Banque internationale, examinent les termes d'un accord pour une avance de 10 millions de dollars destinée à l'achat d'équipement agricole. La Banque a consenti des prêts analogues à sept autres pays.



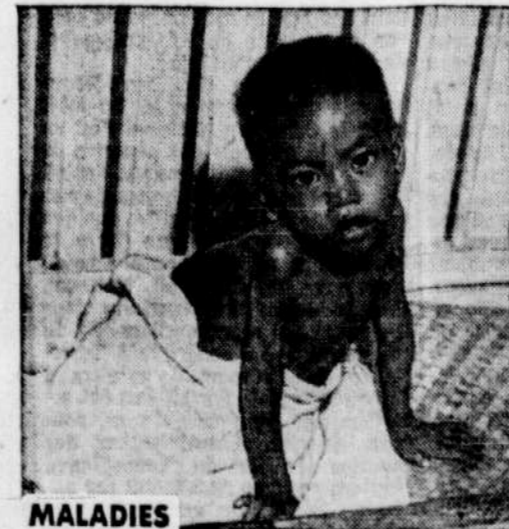
SIEGE PERMANENT: A New-York, les bâtiments du futur siège permanent des Nations Unies s'élevaient rapidement. La première pierre a été posée le 24 octobre, au cours d'une cérémonie qui s'est déroulée en présence de M. Truman, Président des Etats-Unis.



EROSION



DISSETES



MALADIES



DESTRUCTION

Canadian Cottons réaliserait des profits assez élevés cette année

La production et la demande se sont maintenues à un haut niveau pendant toute l'année — Situation un peu plus difficile concernant les marchés

Par suite d'une demande bien soutenue et d'une augmentation de sa capacité de production, Canadian Cottons Ltd a maintenu sa production et ses ventes à un haut niveau pendant l'année courante. L'an dernier a marqué une bonne période pour la compagnie alors que la demande pour ses produits a été forte et que les profits nets réalisés ont montré une augmentation de 30%. Le vaste programme d'expansion entreprise semble parfaitement justifié par l'augmentation du volume d'affaires, alors que le marché canadien offre des débouchés immédiats, suffisants pour absorber la production de la compagnie.

Les perspectives pour l'industrie des textiles demeurent bonnes en autant que les conditions actuelles se maintiennent. Les prix de revient ont augmenté au cours de l'an dernier, mais cette hausse a été compensée par une augmentation des prix de vente. D'autres révisions de prix sont à prévoir. On avait prévu que la dévaluation de la livre sterling amènerait une certaine réduction des textiles importés, mais cette dernière ne s'est pas encore produite et le dollar américain a été la cause d'une augmentation des prix des textiles et des matières premières importés des Etats-Unis.

La situation des textiles sur les marchés mondiaux ont une grande influence sur les affaires de Canadian Cottons ainsi que sur toutes les autres entreprises similaires au Canada. Un facteur de grande importance est naturellement le volume de la production de coton aux Etats-Unis. Ce pays est le plus grand fournisseur de coton brut du monde et une abondante récolte de coton outre-frontière signifie normalement une réduction des prix de vente. Ce pays maintient cependant un prix de plafond sur le coton brut. Cette mesure, considérée sur une longue période de temps tend à diminuer la consommation alors que ce prix de plafond a pour effet de faire augmenter les prix de revient des industries textiles. En effet, malgré des approvisionnement abondants, aucune augmentation de prix du coton brut n'a été enregistrée. La production de coton aux Etats-Unis a été considérable cet automne et a permis une augmentation des approvisionnements, qui a causé des prix de plafond, n'a eu encore aucun influence sur le marché canadien, car les producteurs du pays jouissent de certains tarifs protecteurs alors que les importations de coton des Etats-Unis se font sur la base de quotas. Quelques concessions de tarifs ont été consenties à certains pays lors de la conférence de Genève en ce qui concerne l'industrie des textiles étrangers sur le marché canadien. Ces concessions ont été rescindées depuis, prévenant les effets de la compétition qu'aurait exercée les entreprises anglaises et américaines et améliorant la situation des producteurs canadiens, du moins pour une courte période de temps. En effet, il serait impossible à la longue pour les producteurs canadiens de textiles d'entrer en concurrence avec les producteurs anglais et américains. En Grande-Bretagne, le niveau des salaires dans l'industrie des textiles est beaucoup moins élevé qu'il l'était aux Etats-Unis, le volume de la demande enregistrée sur le marché permet aux producteurs une production en masse tout à fait spécialisée. Bien que les producteurs canadiens soient protégés par des barrières tarifaires, ils ne manquent pas de subir l'influence enregistrée par les variations du marché aux Etats-Unis. Canadian Cottons se classe au second rang des entreprises similaires au pays, ayant une capacité de production d'environ le tiers de celle de Dominion Textile. La compagnie opère huit moulins situés à Cornwall et à Hamilton, Ont., et à St-Jean, Milltown et Marysville, Nouveau-Brunswick. Les opérations effectuées consistent dans le filage, le tissage des tissus destinés à la fabrication de robes, des chemises, dans la fabrication de la flanelle, des "Tweed" de coton, du denim, de la toile, du côté à matelas, des auvents, de la toile à draps, du coton à tricoter, de la fine marquette pour les rideaux, de la voile, de la gaze pour pansement et d'autres produits, tels que les tis-

Nouvelle finance de Mont-Laurier

Cette municipalité a vendu \$113,000 d'obligations par séries 15 ans, à 3/4-3/2%, au prix de 97.43

Le village de Mont-Laurier, comté de Labelle, a vendu lundi soir une émission de \$113,000 d'obligations, par séries 15 ans. L'emprunt comprenant \$23,000 à 3/4% 1950-59 et \$90,000 à 3/4-3/2% 1960-64 a été adjugé à un syndicat composé de la Banque Provinciale du Canada et Casgrain & Cie. L'offre au prix de 97.43. Le coût net de l'emprunt est de 7.24%. Un solde de \$70,000 formant partie de la chance de 1964 sera payé à cette date au moyen d'un emprunt de renouvellement du même montant qui sera vendu en 1964 pour une période additionnelle de 15 ans.

La finance précédente de Mont-Laurier avait été faite en mai 1948 lors de la vente de \$280,000 d'obligations à 3/4-3/2%, par séries 15 ans, au prix de 97.048, le coût net de l'emprunt étant alors de 3.75%.

Trois soumissions avaient été envoyées comme suit pour la présente émission:

Banque Provinciale du Canada et Casgrain & Cie. L'offre: \$23,000 à 3/4% 1950-59 et \$90,000 à 3/4-3/2% 1960-64 — prix: 97.43 — coût net: 3.724%

J.F. Simard & Cie: \$113,000 à 3/4% 1950-64 — prix: 96.66 — coût net: 3.831%

Banque Canadienne Nationale et L.G. Beaubien & Cie. L'offre: \$23,000 à 3/4% 1950-59 et \$90,000 à 3/4-3/2% 1960-64 — prix: 96.10 — coût net: 3.855%

Les nouvelles obligations, qui peuvent être rachetées par anticipation, portent la date du 1er novembre 1949 et elles échoient du 1er novembre 1950 au 1er novembre 1964 inclusivement. L'intérêt est payable le 1er novembre de chaque année. Le capital et les intérêts sont payables à une banque à choisir à Montréal, à Québec ou à Mont-Laurier. L'emprunt (registre No 204) a été contracté pour des travaux d'aqueduc et d'égouts. Il avait été approuvé par un vote majoritaire des électeurs propriétaires, en nombre et en valeur, lors d'un référendum tenu les 25 et 26 octobre 1949.

L'évaluation impossible à Mont-Laurier est de \$2,151,474 pour 1949. La dette consolidée nette de la municipalité était au 31 décembre 1948 de \$388,128.25, encourue en partie pour l'aqueduc. La population du village est de 4,500 âmes.



M. André BEAUDRY M. J. Rolland MONGEAU

Les recettes brutes du Canadien National ont été plus élevées

Elles ne sont cependant pas suffisantes pour permettre une exploitation profitable — Volume moins élevé du trafic des marchandises

D'après un calcul sommaire, les recettes brutes du Canadien National en 1949 s'élevèrent au chiffre record de \$499,000,000, soit une augmentation de \$8,000,000 sur le chiffre de 1948. Malgré ce résultat, la marge des recettes et des frais d'exploitation est la plus étroite. Le coût plus élevé des salaires et des matériaux a porté les frais d'exploitation à \$480,000,000, une augmentation de \$15,000,000 sur les chiffres de 1948.

Le surplus d'exploitation qui s'établit à environ \$19,000,000 est le plus bas depuis 1938 et provision faite pour les intérêts de la dette envers le public et les prêts de l'Etat, les impôts, location de matériel et autres dépenses. L'exercice se terminera avec un déficit de revenu estimé à \$45,000,000.

Quant tous les chiffres de l'exploitation en 1949 seront connus ils révéleront probablement que le Canadien National a transporté cette année quelque 7,000,000 tonnes de marchandises payantes. Ce chiffre est inférieur d'environ 10% à celui de 1948, mais la longueur du parcours moyen a été plus grande et la réduction du trafic des marchandises calculée en tonnes-milles payantes a été de 6.3%. Il a été transporté moins de charbon, de bois de pulpe, de bois de construction, de pulpe de bois, de papier et de bestiaux, mais en revanche, plus de grain, de minerais et de concentrés et de produits du pétrole. Ces derniers indiquent l'importance des nouveaux champs pétrolifères dans l'Ouest.

Au cours de l'année il a été transporté environ 19,000,000 de passagers payants, une diminution d'un million.

AUGMENTATION DES FRAIS D'EXPORTATION

Au cours de l'année, la compagnie a dû faire face à une augmentation continue du prix des matériaux et des approvisionnements. L'index général des prix accuse une augmentation de 3.3% sur celui de 1948. Le coût moyen des traverses de chemins de fer a été de 8.6% plus élevé qu'en 1948, celui du fer et des produits de l'acier de 2.1% et celui du charbon pour les locomotives de 6%. Le prix du bois a accusé une diminution générale de 11.5%.

Les plus hauts salaires que le chemin de fer ait reçus ont été payés sur les lignes canadiennes qui ont en vigueur toute l'année alors que l'an dernier ils n'ont été en vigueur que pendant six mois. Il en est résulté une augmentation de \$5,500,000. Sur les lignes américaines, les employés autres que les cheminots ont reçu une aug-

mentation de 7 sous l'heure en mars 1949, rétroactive au 1er octobre 1948, et se sont vu accorder une semaine de 40 heures avec le même salaire que pour 1948. De nouvelles demandes ont été faites au chemin de fer pour de plus hauts salaires et autres bénéfices. Un tribunal d'arbitrage a été nommé au Canada pour étudier les demandes faites par tous les employés, excepté les mécaniciens, conducteurs et employés de trains, pour une semaine de 40 heures à salaire de 48 heures, plus une augmentation de 7 à 10 sous l'heure. Aux Etats-Unis les mécaniciens, conducteurs et employés de trains ont demandé la semaine de 40 heures sans diminution du salaire hebdomadaire actuel. Grâce à son programme de construction réalisé au cours des dernières années, le Canadien national a amélioré sa situation quant aux wagons de marchandises et n'a pas eu à déplorer un manque sérieux de wagons au cours de 1949.

Plus de 2,900 nouveaux wagons-gondoles, trémies, wagons à automobiles, réfrigérateurs, citernes et wagons fermés ont été reçus au cours de l'année et 50 wagons plats formes ont été ajoutés sur les lignes du réseau à Terre-Neuve.

NOUVELLES LOCOMOTIVES DIESEL ELECTRIQUES

Au cours de l'année, le Canadien national a utilisé davantage les locomotives Diesel électriques. La nouvelle locomotive à double unité de 3,000 c. v., la première à être mise en service régulier sur un chemin de fer canadien, a donné un bon rendement. Au cours des dix premiers mois entre Montréal et Toronto, elle est affectée au service des marchandises. On fait actuellement des expériences avec des locomotives semblables sur les parcours transcontinentaux des trains de marchandises et en ce qui concerne l'achat d'une triple unité Diesel électrique a commencé des voyages d'essai avec trains de passagers entre Montréal et Winnipeg. Ces essais seront poursuivis dans les provinces maritimes et sur la côte du Pacifique afin de déterminer si ces locomotives sont bien adaptées aux conditions climatiques du pays.

Au cours de l'année ont été reçues 40 locomotives Diesel électriques de manœuvre de 1000 c. v. chacune, fabriquées au Canada, elles ont été distribuées à divers terminus du réseau. On s'attend à la livraison prochaine de 8 autres Diesel de grande ligne de 1500 c. v., de 18 autres Diesel de 72 tonnes et de 600 c. v. et de 3 locomotives électriques. La livraison de ce matériel portera à 174 le nombre de locomotives Diesel électriques en usage sur les lignes du Canadien national. A la fin de l'année ont été reçues aussi 6 nouvelles locomotives à vapeur du type Mikado pour les lignes de Terre-Neuve.

On continue de réaliser le programme d'après-guerre de conversion et de remodelage de wagons-lits et compartiments-buffets dans les ateliers des chemins de fer. Il a été complété 33 wagons en 1949 et l'on compte en terminer 79 autres en 1950. Les manufacturiers n'ont pu livrer à la compagnie 25 voitures à voyageurs de luxe et 20 wagons-compartiments qui avaient été commandés en 1948, mais l'on s'attend à ce qu'ils soient livrés au début de 1950. Parmi le nouveau matériel reçu au début de l'année on remarque 50 fourgons-messageries-réfrigérateurs construits dans les ateliers de la compagnie à Transcona, le premier de 50 fourgons à bagages et 8 nouvelles voitures à passagers pour le district de Terre-Neuve.

Le trafic des messageries a été considérable et le nombre de voitures transportées supérieur à celui de toute autre année. Il a été transporté entre autre plus de fruits et légumes de la Colombie canadienne et de l'Ontario. Il a cependant été transporté moins de poisson de la côte de l'Atlantique et de la côte du Pacifique.

Avec l'entrée en Terre-Neuve dans la Confédération le 1er avril 1949, le Canadien National s'est vu confier le contrôle des chemins de fer, des bateaux, des quais, des télégraphes et des téléphones de cette province. Ceci signifie quelque 700 milles de voies, une flotte de 19 bateaux et 4,000 employés de plus pour le Canadien National. Une réduction substantielle dans le volume de marchandises et de voyageurs a été accordée à Terre-Neuve et les niveaux de salaires et de conditions de travail ont été accordés aux employés de ce nouveau district. L'exploitation des chemins de fer de Terre-Neuve ajoutera environ \$4,000,000 par an à son déficit du Canadien National. Ces chemins de fer sont en

Faits saillants à la Bourse

ANACON LEAD MINES LTD
Anacon Lead Mines Ltd a informé le Curb de Montréal que le paiement a été effectué sur 125,000 actions du capital-actions à 40 cents chacune. La date de l'échéance était le 26 décembre 1949. Son encours sous option 125,000 titres à 50 cents et 100,000 à 75 cents. Les titres en cours se chiffrent par 3,275,000, ce qui en laisse 225,000 dans le trésor.

MACDONALD MINES LTD
Le Curb de Montréal a été avisé par Macdonald Mines Ltd que le contrat d'option datant du 16 août 1949 a été modifié.

En vertu de ce nouvel accord, M. W. E. Burke, détenteur de l'option, s'engage à acheter 23,000 actions à 40 cents, le 22 décembre 1949 (paiement déjà reçu); 20,000 actions à 40 cents, le 15 janvier 1950; 25,000 à 45 cents le 15 février, et 25,000 à 50 cents le 15 mars 1950.

ST. LAWRENCE CORP. LTD
St. Lawrence Corporation Ltd a informé la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 décembre 1949, un total de 193,435 actions de second privilège étaient en cours.

ST. LAWRENCE PAPER MILLS CO. LTD
La Bourse de Montréal a été informée par St. Lawrence Paper Mills Co. Ltd qu'un total de 80,956 actions de second privilège sont en cours.

ALUMINUM CO. OF CANADA
Les agents de transfert d'Aluminium Co. of Canada ont informé la Bourse de Montréal qu'un lot additionnel de 25 actions privilégiées, rachetables, à 4% cumulatif, ont été annulées, ce qui réduit à 555,964 le nombre des titres en cours.

CANADIAN CANNERS LTD
On a informé la Bourse de Montréal qu'à la date du 20 décembre 1949, les actions issues et en cours de Canadian Canners Ltd s'établissent comme suit:

Actions de premier privilège: 190,639; actions privilégiées convertibles: 242,066; actions ordinaires: 250,860.

DEMANDE D'UN SIEGE AU CURB DE MONTREAL
On demande \$5,004 pour un siège au Curb de Montréal. La vente précédente, au montant de \$6,000, avait eu lieu le 24 novembre 1949.

NOMINATION DE M. J. S. NEWBOLD

Les directeurs de Nash Motors of Canada viennent d'annoncer la nomination de M. J. S. Newbold au poste de contrôleur de la compagnie. M. Newbold occupait auparavant la même fonction pour le district de Winnipeg.

Moyenne des obligations à New-York

Table with columns: Term, Rate, Yield, etc. showing bond market data for New York.

mauvais état et une somme considérable d'argent devra être dépensée pour les améliorer. Vers la fin de l'année, la compagnie s'est vu aussi confier l'exploitation de l'hôtel de Terre-Neuve.

Au cours de décembre, l'Etat a acheté le chemin de fer de Témiscouata et en a confié l'exploitation au Canadien National. Ce chemin de fer s'étend de Rivière-du-Loup-P.Q. à Edmundston, N.B., avec un embranchement de Baker Brook à Connor, N.B., un total de 101 milles de voie principale.

Le volume d'affaires de télégraphes du Canadien National a atteint son plus haut point en 1949. Une augmentation pour le tarif des dépêches a été approuvée par la Commission du transport et est entrée en vigueur le 4 juillet 1949. Les constructions et les améliorations en cours seront continuées en 1950 de façon à permettre de satisfaire aux nombreuses demandes qui sont faites au service des télégraphes.

Le nombre total des clients reçus et des repas servis dans les huit grands hôtels du réseau et à l'hôtel Vancouver, qui est exploité conjointement par le Canadien National et la Pacific Canadian, a accusé une diminution. Toutefois des taux plus élevés pour les chambres et les repas, en vigueur à partir de juillet 1948, permettront d'accuser de plus fortes recettes brutes en 1949. Les trois hôtels d'été: Jasper Park Lodge, Minaki Lodge et Piccolo Lodge ont connu une autre excellente année.

Marché des changes

étrangères de la Banque Canadienne Nationale
Cours des changes entre banque à Montréal:
N.Y.: dollar, prime 10-10 1/2%
Angleterre: livre 3.0725-3.0675
France: franc 0.2224
Belgique: franc 0.2224
Suisse: franc 2.270
Hollande: florin 2.2625
Dollar canadien & N.Y. 0.9-16 9/16

ASSURANCES

Advertisement for insurance services, including 'Compagnie d'Assurance sur la Vie' and 'Narcisse Ducharme, Président'.

Versements de dividendes plus élevés au cours de décembre

Les dividendes versés, durant décembre, sur le marché de la bourse et du curb de Montréal dépassent ceux de décembre 1948 par un peu moins d'un million de dollars. Les détenteurs d'actions recevront, au cours de ce mois, \$77,894,717, contre \$78,959,335 en décembre de l'an passé.

Les versements pour l'année entière se chiffrent par \$421,170,610, contre \$388,573,897 en 1948. Le tableau suivant indique les dividendes payés en décembre 1949, ainsi que le total obtenu pour l'année:

Table showing dividend payments for various companies in Dec 1949 and total for the year.

Les réserves d'or des Etats-Unis auraient déjà atteint leur sommet

Plusieurs pays européens commencent l'importation du précieux métal afin de refaire leurs réserves et de stabiliser leur monnaie

La réserve d'or actuellement détenue par le gouvernement américain se chiffrait par \$24,000,000,000. Comme le révèlent les chiffres fournis par la trésorerie américaine, cette réserve a été considérablement augmentée depuis 15 ans, surtout au cours et après la dernière guerre.

Toutefois, le sommet aurait été atteint alors que depuis quelque temps le marché de l'or a montré une tendance bien différente. En effet, la plupart des pays qui commercent avec les Etats-Unis, ne vendent plus leur or à ce pays, mais tâchent le plus possible d'y acheter le précieux métal. Plusieurs observateurs croient que ce mouvement aurait été déclenché par le fait que le prix de l'or sur le marché a subi une forte augmentation. Les nations européennes auraient profité de ces hauts prix actuels pour refaire un peu leurs réserves. Selon d'autres observateurs, et il semble que ce point de vue soit plus juste que le premier, les achats d'or aux

Etats-Unis au lieu des ventes, indiquent clairement que la situation économique et financière de plusieurs pays européens s'est sensiblement améliorée au point de permettre les achats d'or aux Etats-Unis. Ces pays qui ont dévalué leur monnaie tenteraient de plus en plus de baser la valeur de leurs devises sur l'étalon-or.

Ce mouvement vers la reconstitution des réserves d'or serait l'un des effets les plus avantageux de la dévaluation. Toutefois, il ne se serait pas suffisant encore pour apporter une solution complète à la crise financière qui affecte plusieurs pays et le commerce international presque tout entier. La seconde mesure que les gouvernements devront prendre doit être celle de rétablir la libre convertibilité des monnaies afin que ces dernières trouvent par le moyen de la loi de l'offre et de la demande leur valeur véritable sur le marché mondial.

CARTES PROFESSIONNELLES

Advertisement for professional services including insurance, accountants, lawyers, and notaries.

BREVETS D'INVENTION

Advertisement for patent services, mentioning 'Le Manuel de l'Inventeur' and 'Albert Fournier'.

BREVETS D'INVENTION

Advertisement for patent services, mentioning 'Marion & Marion'.

MEDICIN

Advertisement for medical services, mentioning 'Dr Maxime Brisebois'.

ASSURANCES

Advertisement for 'Compagnie d'Assurance sur la Vie' and 'Narcisse Ducharme, Président'.

Advertisement for King's Plate Whisky, featuring a logo and the text 'Le whisky de tout repos' and 'Le prix lui aussi est de tout repos'.

Le Canadien annule et perd en fin de semaine

Le Tricolore a subi un échec le soir de Noël à Détroit

Le club de Dick Irvin a dû s'avouer vaincu par le compte de 4 à 2 après avoir eu un avantage de deux points à la première période

Détroit, 27. — Le Canadien de Montréal semblait devoir l'emporter sur les Ailes Rouges de Détroit dimanche soir alors que ces deux clubs en venaient aux prises dans une joute régulière de la Ligue Nationale de hockey, car dès la première manche le Tricolore prit une avance de deux points mais par la suite les joueurs de Dick Irvin furent impuissants pendant que les protégés de Tommy Ivan comptaient quatre buts, tous obtenus à la deuxième manche, pour changer une défaite en une victoire.

Le compte fut de 4 à 2 et par échec le club montrealais, tout en conservant la deuxième position du classement, a perdu du terrain sur les Rangers de Lynn Patrick

LE CLASSEMENT DES EQUIPES

Ligue Nationale					
	G.	P.	N.	P. C. Pts	
Détroit	20	3	3	104	83
Canadien	12	12	8	74	65
New-York	12	11	7	63	69
Boston	11	15	7	89	105
Toronto	12	15	5	81	95
Chicago	10	15	6	92	97

Ligue Américaine					
Division Est					
	G.	P.	N.	P. C. Pts	
Buffalo	15	14	3	94	83
Providence	16	14	2	118	115
Springfield	15	13	3	108	104
New-Haven	13	16	5	93	110
Hershey	9	15	7	101	124

Division Ouest					
	G.	P.	N.	P. C. Pts	
Cleveland	20	5	6	153	93
St. Louis	15	12	4	108	105
Indianapolis	14	12	4	98	83
Pittsburgh	12	13	7	85	82
Cincinnati	5	20	7	71	130

Ligue Québec Senior					
	G.	P.	N.	P. C. Pts	
Sherbrooke	22	9	1	128	91
Québec	15	10	1	85	70
Chicoutimi	13	13	3	92	105
Ottawa	14	14	1	113	112
Valleyfield	12	16	4	109	108
Royal	10	15	4	85	88
Shawinigan	10	19	2	97	135

Ligue Junior					
	G.	P.	N.	P. C. Pts	
Canadien	17	2	0	95	48
National	12	5	1	90	40
Québec	12	5	1	88	53
L-Rivières	12	9	0	83	54
Valleyfield	4	14	1	45	110
Royal	3	13	3	41	81
Verdon	2	12	3	48	96



Calvert GRAND RESERVE Canadian Whisky

Suave comme un vol d'hirondelle

RICHARD EN 5E POSITION

LE ROCKET N'A PU COMPTER EN FIN DE SEMAINE ET IL A ETE DEVAUCE DANS LE CLASSEMENT DES COMPTEURS — LINDSAY TOUJOURS EN TETE

Ted Lindsay, ailier gauche des Ailes Rouges de Détroit, a repris son aplomb durant la dernière semaine et il a porté son total de points à 36 dans la ligue Nationale. Il est toujours installé en première place, 3 points en avant de Doug Bentley, des Eperriers Noirs de Chicago.

Maurice Richard, qui n'a réussi aucun but depuis qu'Elmer Lach a été blessé, est descendu en 4ème position, à égalité avec Paul Ronny des Bruins de Boston.

Ronny et Peirson, des Bruins de Boston, ont fait sensation durant la dernière semaine pour améliorer leurs positions dans le classement. Peirson, un ailier droit, a compté 16 buts et fourni autant d'assistances pour un total de 32 points, soit seulement 4 de moins que Lindsay.

Sid Abel avec 13 buts et 19 assistances est à égalité avec Peirson, un Montréalais. Doug Bentley, a obtenu le plus d'assistances, soit 26, tandis que Maurice Richard a enregistré le plus de buts soit 22.

Bill Duran a perdu du terrain, mais il demeure tout de même le meilleur cerbère de la ligue Nationale.

En trente-deux parties, il a alloué une moyenne de 2,03 buts par jeu, tandis que Chuck Rayner vient en deuxième place avec 2,30 buts par rencontre. Suivent Harry Lumley avec 2,31, Turk Broda avec 2,78, Frank Brimsek avec 3,13 et Jack Gelineau avec 3,18. Duran et Broda ont décroché le plus de blanchissages, soit chacun cinq.

	B.	A.	Pts
Lindsay, Détroit	16	21	36
Bentley, D. Chicago	7	26	33
Peirson, Boston	16	16	32
Abel, Détroit	13	19	32
Richard, Canadien	22	8	30
Ronny, Boston	14	16	30
Conacher, R. Chicago	13	16	29
Howe, Détroit	13	16	29
Mosienko, Chicago	9	17	26
Prystay, Chicago	15	10	25
Olmstead, Chicago	11	10	21
Laprade, Rangers	10	11	21
Reay, Canadien	8	13	21
Lach, Canadien	5	16	21
Gouldin, Chicago	13	7	20
Bentley, Toronto	11	9	20
Schmidt, Boston	7	12	19
Carveth, Can.-Détroit	9	9	18
Gee, Détroit	9	9	18
Maloney, Boston	7	11	18
Mackell, Toronto	7	11	18
Dumart, Boston	5	13	18
Smith, Boston	3	15	18
Kennedy, Toronto	10	7	17
Smith, S. Toronto	6	12	17
Watson, Toronto	10	6	17
Creighton, Boston	12	3	15
Klukay, Toronto	10	5	15
McFadden, Détroit	8	7	15
Kelly, R. Détroit	6	9	15
Kaletka, Rangers	8	6	14

DETROIT — Buts: Lumley; défenses: Reize, Kelly; centre: Abel; avants: Howe, Lindsay; substituts: Stewart, Martin, Gee, Peters, McNab, Babando, Pavlich, McFadden, Carveth, Couture, Black, Foggelin.

Première période
1-Canadien: Gravelle 7.32
(Léger, Warwick)

2-Canadien: Reay 13.40
(Plamondon)

Deuxième période
3-Détroit: Howe (Abel) 0.17
4-Détroit: Babando 8.30
(Couture)

5-Détroit: Carveth (Lindsay, Abel) 11.06
6-Détroit: Lindsay (Abel) 19.06
Punitions: MacKay, Stewart, Reay, Babando, Richard (2), Howe, Reize, Harvey.

Aucun point.
Punitions: Reardon (2), Howe, Pavlich.

Troisième période
Aucun point.

NEW-YORK. 27. — Les experts qui ont choisi les Rangers pour terminer la saison en dernière position du classement de la Ligue Nationale de hockey semblent avoir été dans l'erreur car si l'on tient compte de la tenue des New-Yorkais depuis quelques joutes, les protégés de Lynn Patrick sont en train de faire mentir ces connaisseurs. En effet, les New-Yorkais sont maintenant en troisième position, un seul point en arrière du Canadien, qui occupe le deuxième rang, et cela grâce à la tenue des représentants du Madison Square Garden en fin de semaine.

Samedi soir, les Rangers ont annulé contre le Canadien à Montréal et dimanche, dans la métropole américaine, les protégés de Frank Boucher ont eu raison des Leafs de Toronto au compte de 3 à 1.

Cette victoire était la septième des Rangers en neuf parties et leur première de la saison en six rencontres contre les Leafs de Toronto. Ces derniers ont remporté une seule victoire, dans leurs huit dernières rencontres. Cette victoire permet également aux Rangers de passer seuls en troisième position.

Deux buts rapides par Wally Stanowski et Tony Leswick, en moins de 40 secondes, à la fin de la troisième période, ont suffi aux Rangers pour leur assurer la victoire.

Alex Kaleta donna l'avance aux Rangers, avance qu'ils conservèrent jusqu'au but de Howie Meeker, qui égalisa le compte.

Alors que le compte était de 1-1, à la dernière période, Stanowski donna l'avance aux Rangers, en comptant son premier but de la saison. Quarante secondes plus tard, Leswick assura la victoire des Rangers, aidé de Laprade.

Composition des équipes:
TORONTO — Buts: Broda; défenses: Thomson, Mortson; centre: Bentley; ailes: Klukay, Lyon; seubs: Watson; Boesch, Ezinicki, Meeker, Mackell, Juzda, Migay, Barliko, Timgren, Smith.

Troisième période
1-Rangers, Kaleta (Raleigh) 9.45
Punitions: Leswick (2), Boesch, Mortson (2), Fisher, Meeker.

Deuxième période
Aucun point.
Aucune punition.

Troisième période
2-Toronto, Meeker (Lynn, Barliko) 7.58
3-Rangers, Stanowski (Fisher) 14.06
4-Rangers, Leswick (Laprade) 14.46
Punitions: Mortson (majeure), Raleigh (majeure).

Les Leafs sont déclassés par les Bruins d'Arthur Ross

Les Bostonais ont eu raison des protégés de Connie Smythe par le compte de 8 à 4 samedi soir dans la Ville-Reine

Toronto, 27. — Connie Smythe a dû prendre des mesures rigoureuses tout récemment lorsqu'il a donné un repos forcé à Turk Broda pour le remplacer par Mayer, et au retour du vétérain cerbère les joueurs du Toronto ont donné un meilleur appui à leur compagnon, et le gardien de buts des Leafs fit excellente figure et obtint même un blanchissage samedi soir dernier un précédent fut établi lorsque Happy Day, sur les conseils du gérant général du club torontois, retira Broda de ses filets après que les rivaux du club local eurent enregistré quatre points et c'est Rollins qui dut terminer la partie dans les filets du club de Broda, mais à cause du dernier ne fit guère mieux que son prédécesseur et le Toronto fut défait par 8 à 4 aux mains des Bruins de Boston.

Smythe dit aux journalistes qu'il avait changé de gardien de buts, non pas à cause de la faible tenue de Broda, mais à cause du pauvre appui que lui apportèrent ses coéquipiers. Il passa les deux dernières périodes, à côté de Happy Day, pour lui aider à piloter le club. Les Leafs se réveillèrent alors, pour une période de quinze minutes, et réussirent l'enthousiasme de leurs partisans, mais les Bruins reprirent finalement le dessus.

Bud Poile, que les Bruins achètent des Black Hawks de Chicago, au cours de la dernière semaine, donna l'avance aux Bruins après quatre minutes de jeu dans la première période, avance qu'ils conservèrent tout le long de la partie. Johnny Peirson fut le gros canon des vainqueurs avec deux buts, les autres points ayant été réussis par Maloney, Creighton, Paul Ronny, Silvio Bettio et Milt Zdanowski.

Première période
1-Boston: Poile 1.49
2-Boston: Maloney 13.36
(Dumart, Poile)

3-Boston: Ronny (Bettio, Peirson) 17.00
4-Toronto: Timgren (Mortson) 17.36
5-Boston: Creighton (Schmidt) 18.21
Punition: Mortson

Deuxième période
6-Toronto: Meeker (Ronny) 8.56
7-Boston: Peirson (Ronny) 11.08
8-Boston: Peirson (Ronny, Bettio) 16.51
9-Boston: Bettio (Kryzanowski, Ronny) 17.24
PORT ARTHUR — Buts: DeLuca; défenses: Morgan, Antoniazzi; centre: J. Kirk; avants: A. Kirk, Bodak. Subs: Polowski, Williamson, Fortier, Lewsky, Massaro, Harasym, Cano, Kucuba.

Arbitres: W. McKenzie et Danny Cox, Port Arthur.

Sommaire
Première période
1-Canadien: Kuana 1.41
2-Canadien: Dawson 8.40
3-Port Arthur: Williamson 14.40
Pun: Conway (2), Hollingsworth, Morgan.

Deuxième période
4-Canadien: Rose 15.59
5-Canadien: Kuana 19.18
Pun: Antoniazzi, Roche (2), Conway (10 min. et match), J. Kirk (2), Kuana.

Troisième période
6-Canadien: Sinnott 4.28
7-Canadien: Rose 15.13
8-Canadien: Rose 15.28
9-Canadien: Nadon 17.49
Pun: Antoniazzi (2), Roche, Morgan, Sinnott, Fortier, Dawson.

LES CITADELLES VICTORIEUX
Québec, 27. — Les Citadelles de Québec, du président Byrne, ont triomphé des Braves de Valleyfield, hier soir, dans la seule joute inscrite au calendrier de la Ligue Junior et c'est par le résultat de 7 à 4 que les joueurs de la Vieille Capitale l'ont emporté sur leurs adversaires.

La joute a commencé près de 2 heures en retard car les mauvaises routes ont empêché les Braves d'arriver au Colisée pour l'heure indiquée à l'échelle des parties. Les amateurs firent preuve d'un bel esprit sportif en attendant patiemment l'arrivée des Bruins.

S. Laliberté s'est particulièrement signalé pour les Citadelles car il enregistra 3 buts, dont 2 à la première période et l'autre à la manche finale. Jean-Marc Pichette et Roland Dubeau ont compté chacun 2 points pour les vainqueurs.

Première période
Aucun point.
Punitions: Fennell (2), Renaud, Carrière, McBride, Muddick, Frazel, Glaude, Morrisseau.

Deuxième période
1-Québec: Pruneau (Gamble, Tremblay) 12.18
2-Québec: Wylie (Muddick, Tremblay) 13.30
Punitions: Frazel, Glaude, Seidl, Vital, Bourgeois, Roberge, Smrke.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Roberge, Cabana.

LE HOCKEY PROFESSIONNEL SAMEDI
Ligue Nationale
Canadien 0, New-York 0.
Boston 8, Toronto 4.

Ligue Américaine
Springfield 8, Buffalo 1.

DIMANCHE
Ligue Nationale
Détroit 4, Canadien 2.
New-York 3, Toronto 1.
Boston 4, Chicago 4.

Ligue Américaine
Cleveland 7, Buffalo 4.
Hershey 5, New-Haven 2.
Providence 2, Pittsburgh 1.
St-Louis 0, Cincinnati 0.

Ligue Québec Senior
Sherbrooke 4, Royal 2.
Québec 2, Chicoutimi 0.

HIER
Ligue Américaine
Hershey 6, New-Haven 5.
Indianapolis 8, Pittsburgh 4.

AUJOURD'HUI
Ligue Junior
Trois-Rivières vs Royal.
Québec vs Leafs.
(Au Forum).

deux joueurs et une somme d'argent qui n'a pas été divulguée.

Russell, qui frappe aussi bien de la main gauche que de la main droite, a conservé une moyenne de 250 au bâton en 1949, tandis que Sauer, un coéquipier droitier, a frappé seulement pour 231. Aucun de ces deux joueurs n'a joué régulièrement pour les Braves.

BELLE TENUE DU CANADIEN JR

LE CLUB DE SAM POLLOCK A VAINCU LE PORT ARTHUR PAR LE COMPTE DE 8 A 1 DANS UNE JOUTE D'EXHIBITION

Port Arthur 27. — Le Canadien junior de Montréal a affiché une tenue sensationnelle hier pour remporter une victoire facile sur le Port Arthur au compte de 8 à 1 au cours d'une partie qui fut disputée devant 2,500 personnes. Les joueurs de Sam Pollock, étant en tournée dans l'ouest jouèrent leur prochaine partie à Winnipeg.

Art Rose, un joueur venant de l'ouest a dirigé l'offensive des vainqueurs en comptant trois buts tandis que Roy Kuana, prêt au Canadien par les Canadiens de Winnipeg, en a réussi deux.

Cette partie a été très rude et 19 punitions ont été décernées dont une de match et de mauvaise conduite à Kelvin Conway, qui a trop protesté auprès des arbitres lorsqu'ils ont puni l'un de ses coéquipiers.

Le jeune Roger Morrisette a fait sensation dans les filets du Canadien. Le Tricolore a pris une avance de 2 à 1 durant la 1ère période et il a porté le compte à 4 à 1 durant la 2e période, grâce à des buts de Rose et Kuana.

Les joueurs de Pollock se sont assurés une victoire décisive durant la 3e période en enregistrant quatre buts. Le jeune Rose a réussi deux de ces quatre buts.

Composition des équipes:
CANADIEN — Buts: Morrisette; défenses: Roche, Hollingsworth; centre: Good; avants: Rose, Rochford, Subs: Marshall, Nadon, McKay, Kuana, English, Sinnott, McCready, Dawson, Conway.

PORT ARTHUR — Buts: DeLuca; défenses: Morgan, Antoniazzi; centre: J. Kirk; avants: A. Kirk, Bodak. Subs: Polowski, Williamson, Fortier, Lewsky, Massaro, Harasym, Cano, Kucuba.

Arbitres: W. McKenzie et Danny Cox, Port Arthur.

Sommaire
Première période
1-Canadien: Kuana 1.41
2-Canadien: Dawson 8.40
3-Port Arthur: Williamson 14.40
Pun: Conway (2), Hollingsworth, Morgan.

Deuxième période
4-Canadien: Rose 15.59
5-Canadien: Kuana 19.18
Pun: Antoniazzi, Roche (2), Conway (10 min. et match), J. Kirk (2), Kuana.

Troisième période
6-Canadien: Sinnott 4.28
7-Canadien: Rose 15.13
8-Canadien: Rose 15.28
9-Canadien: Nadon 17.49
Pun: Antoniazzi (2), Roche, Morgan, Sinnott, Fortier, Dawson.

LES SAGUENEENS SONT BLANCHIS
LES AS DE PUNCH IMLACH ONT EU RAISON DU CHICOUTIMI PAR 2 A 0 DIMANCHE DANS UNE JOUTE DE LA LIGUE SENIOR DE QUEBEC

Québec, 27. — Les As de Québec se sont maintenus en deuxième place dans la Ligue Senior du président Sig Slater, deux points en avant des Sénateurs d'Ottawa, en emportant sur les Sagoueneens de Roland Hébert, dans la joute de dimanche après-midi disputée au Colisée de la vieille capitale, non seulement les Québécois ont eu raison de leurs rivaux, mais ils ont obtenu un blanchissage en triomphant du Chicoutimi par le compte de 2 à 0.

Martial Pruneau et Wylie furent les compteurs des Québécois, tandis que le joueur Al Millar a joué une partie colossale dans la forteresse de son club pour remporter son 2e blanchissage de la saison.

Composition des équipes:
CHICOUTIMI — Buts: Bleau; défenses: Vital, F. Gennell; centre: Cabana; avants: Roy, Bourgeois; substituts: Glaude, Morrisseau, Frazel, Robert, Smrke, Muretich, Crawford, Richard, Murphy.

Québec — Buts: Miller; défenses: McBride, Zeidel; centre: Wylie; avants: Gagné, Muddick; substituts: Renaud, Roberge, Gamble, Riopelle, Rossignol, Tremblay, Pruneau.

Première période
Aucun point.
Punitions: Fennell (2), Renaud, Carrière, McBride, Muddick, Frazel, Glaude, Morrisseau.

Deuxième période
1-Québec: Pruneau (Gamble, Tremblay) 12.18
2-Québec: Wylie (Muddick, Tremblay) 13.30
Punitions: Frazel, Glaude, Seidl, Vital, Bourgeois, Roberge, Smrke.

Troisième période
Aucun point.
Punitions: Roberge, Cabana.

CHAMBRE A LOUER
Chambres à louer, 4283, rue St-Hubert. Cherrier 8743.

CAMION A VENDRE
HUDSON 47, 3/4 tonne "pick up" en excellent état. Occasion, 6195 boul. Gouin est. DU. 5306, après 7 heures.

TARIF
Annonces classifiées
"Le Devoir" — Belair 3361
430-434 Notre-Dame est

(Commandes prises jusqu'à 10 h. du soir pour le jour même. Pour le samedi jusqu'à 4 h. le vendredi précédent.)
Cent le mot; 250 minimum comptant. Annonces facturées 15 jours le mot minimum 40c.

Annunces semi-vedettes (caractères de différentes grosseurs ou indentées, etc.) Tarif spécial sur demande. (Variant de 8c. à 3c. la ligne, mesure agate — 14 lignes au pouce sur une colonne selon le nombre d'insertions.)
Nauissances, services, services anniversaires, grand-messes, remerciements, souss, condoléances, etc. 2 cents le mot, minimum 50 cents.
Planifications, prévisions mariages, 2 cents le mot, minimum \$1.50 l'insertion.

20 années d'expérience
McCarthy & Roy
ENTREPRENEURS GENERAUX
PEINTURE ET DECORATION
REPARATIONS GENERALES
CA. 1333 5822 CLARK

Les deux équipes ont joué 60 minutes sans compter

Les Rangers ont tenu tête au Bleu Blanc Rouge samedi dernier au Forum — Beau duel entre Bill Duran et Chuck Rayner

Les fervents du hockey qui ont été témoins de la joute disputée au Forum samedi soir ont pu voir un intéressant duel entre deux excellents gardiens de buts car Bill Duran et Chuck Rayner ont tenu bon à tous les coups dirigés vers leurs filets pendant 60 minutes sans laisser pénétrer le disque dans leurs filets, et à l'expiration du temps réglementaire les deux adversaires durent quitter la glace avec un résultat nul de 0 à 0. Duran obtenait son cinquième blanchissage de la saison alors que c'était la troisième fois depuis le début des présentes séries que Rayner blanchissait ses rivaux.

Au jeu le Canadien aurait dû l'emporter sur les New-Yorkais mais Rayner était merveilleux dans ses filets et tous les lancers faits contre lui étaient écartés avec adresse. Trente lancers ont été faits contre le gardien de buts des New-Yorkais tandis que Duran n'eut qu'à exécuter 15 arrêts mais les coups dirigés vers les filets du Canadien étaient tous fort dangereux mais Bill fut à la hauteur de sa position.

Maurice Richard, du Canadien, manqua 2 belles chances de compter, une dans chacune des 2 dernières périodes. Il fut le joueur le

plus brillant à l'offensive de l'équipe, suivi de Mackey et Mosdell. Léger et Harvey furent également sensationnels sur la défense et aidèrent beaucoup Duran à réussir son blanchissage.

Leswick, Raleigh, Laprade et Kaleta furent les plus dangereux du côté des Rangers. A la 3e période, Duran bloqua un lancer difficile de Raleigh, et dans la mêlée qui suivit, Mosdell, qui était étendu sur la glace, sauva un but certain en arrêtant avec sa main un lancer de Kaleta.

Composition des équipes:
RANGERS: Rayner; Stanowski, Kyle; Laprade; Fisher et Leswick; Leger, O'Connor, Egan, Raleigh, Stanley, Lancia, Kaleta, McLeod, Slawinski et Webster.

CANADIEN: Duran; Reardon, Bouchard; Reay; Richard, Plamondon; Harvey, Riopelle, Curry, Filion, Harmon, MacKey, Warwick, Gravel, Mosdell, Léger, Dussault.

Première période
Aucun point.
Pun: Lancia, Gravel, Shero.

Deuxième période
Aucun point.
Pun: Lancia et Reardon.

Troisième période
Aucun point.
Punition: Shero.

ROY CONACHER RÉUSSIT LE TOUR DU CHAPEAU CONTRE LE BOSTON

L'ailier gauche des Eperriers a compté trois

La loi provinciale de prévention des accidents est mal appliquée

(La Chambre de commerce)

La Chambre de commerce de Montréal vient d'adresser au premier ministre de la province un mémoire où elle déclare que la loi concernant la protection du public sur la route est mal appliquée.

Le mémoire a été préparé par le comité d'assurance-automobile de la Chambre.

La loi en question est entrée en vigueur le 10 mars dernier; elle a trait à la suspension des permis, à la responsabilité financière et aux devoirs des agents de la circulation, des assureurs et des accidentés.

"L'intention de la loi, dit le mémoire, nous a paru excellente et nous avons tenu à féliciter le gouvernement de l'avoir passée. D'ensemble n'avoir aucune donnée d'enquête sur l'application et nous devons avouer notre désappointement. Les démarches que nous avons faites pour obtenir des renseignements et des statistiques n'ont donné presque aucun résultat. Partout où nous nous sommes adressés, on semble n'avoir aucune donnée d'ensemble."

Recommandations

Vu cette situation, la Chambre recommande: 1o d'appliquer la loi dans toute sa rigueur, en se rappelant qu'elle pourrait rendre d'excellents services à la cause de la sécurité routière si les tribunaux, les services gouvernementaux et le public en saisissent l'importance et l'observent. Par les sanctions, les moyens d'action dont il dispose, le gouvernement pourrait rapidement obtenir ce résultat en faisant le nécessaire.

2o Par une campagne de publicité bien faite et soutenue, de faire comprendre au public les bienfaits de la sécurité routière et les avantages que la loi du 10 mars 1949 présente à ce point de vue. Par des tracts, des annonces dans les journaux et des publications de toutes sortes, il y aurait à avoir toute utilité à accomplir pour la préservation de la vie humaine. Chaque année, les accidents augmentent en nombre et en importance, sans qu'on semble s'en préoccuper. Il faudrait convaincre les gens qu'ils doivent observer les lois qui assurent la sécurité de la route, dans leur propre intérêt.

Une fois renseignés, ils collaboreraient sans difficulté, surtout si, à la propagande, on joignait l'application de sanctions suffisamment sévères. Un effort devrait également être fait pour faciliter le travail des services qui ne relèvent pas de la juridiction provinciale et pour les convaincre de collaborer étroitement avec les services provinciaux intéressés.

La Chambre de commerce croit également qu'il faudrait mettre le plus tôt possible à la disposition des intéressés, des formules simples et uniformes qui assureraient le bon fonctionnement de la loi.

La revue mondiale "MARIE"

Sommaire de janvier 1950

Marie, Reine du monde, par Roger Brien, de l'Académie canadienne-française, de la Société canadienne d'Études mariales, Directeur du Centre marial canadien et de Marie, Délégué, pour le monde entier, du Pro Movimento Internazionale pro Regalitate Mariae, Rome.

Lettre pastorale de Son Excellence Mgr Louis-Joseph Kerkhofs, évêque de Liège.

Vestige du Culte de la Sainte Vierge dans certaines fresques des Catacombes, par Mgr Joseph Perrotto, D.T. et I.L. Substitut de la S. Congrégation Consistoriale, Professeur d'Archéologie chrétienne à l'Université Pontificale du Latran (magnifique reportage photographique).

L'Immaculée Conception de la Sainte Vierge dans l'Écriture Sainte et la tradition des Églises orientales depuis les origines jusqu'à nos jours, par Martin Jugie, A.A., de la S. Congrégation du Saint-Office, Professeur aux Athènes du Latran et de la Propagande.

La Prédétermination de la Vierge, par Jean-François Bonnefoy, o.f.m., aumônier de l'Annonciation, Directeur de Message marial de Paix, France.

La Vierge au Globe, par Dott. G. Gaetano di Sales, (Turin, Italie).

Regina Pacis, par Pierre Lorson, s.j.

Marie et le Saint-Sacrement, par Serge Barrault, Professeur à l'Université de Fribourg.

Marie et la Littérature: Les Poèmes de la Vierge, III, Gustave Lamarche, c.s.v., de l'Académie canadienne-française, par Hilaire de la Pérade, responsable de cette rubrique.

Avec Elle (Mystères douloureux), par Anne Homet-Le Crosnier.

Lettre du R. Père A. F. Kehoe, s.j., directeur de "Youth Crusade of Reparation to the Immaculate Heart of Mary".

Croisade de Réparation de la Jeunesse au Coeur Immaculé de Marie, par A. F. Kehoe, s.j., directeur de la Croisade.

Sur le Cœur de Marie, par J. de Pontcherra, s.j.

Courrier de MARIE. Plus que jamais, la grande revue mariale Marie triomphe dans le monde entier. "Le plus puissant haut-parleur marial au monde", dit-on partout... Les plus illustres écrivains et artistes du monde catholique collaborent... À partir de mars, Marie paraîtra à 80 pages, régulièrement, au lieu de 64 pages, et cela sans augmentation du prix de l'abonnement... Il faut que le Canada marial, que l'élément catholique des États-Unis répondent généreusement, par des vagues de dons et d'abonnements. Votre revue, devant la surabondance de la collaboration internationale, porte sa pagination à 80 pages, donc 16 pages de plus de textes admirables et de magnifiques photos... Quelle sera votre réponse?... Il faut que toutes les familles s'abonnent à MARIE. Tous ceux qui connaissent MARIE sont enthousiastes... Et vous? On s'abonne à MARIE au Centre Marial Canadien, Nicolet (Qué.), Canada.

\$3.00 pour un an; \$5.00 pour 2 ans. (Étranger: \$3.50 pour un an; \$6.00 pour 2 ans).

La plus belle revue mariale au monde... Une revue qu'il faut dans toutes les familles... "Le plus puissant haut-parleur marial au monde".

Congrès de presse universitaire à l'Université de Montréal. Les journaux-membres de l'agence universitaire de nouvelles vont se réunir à Montréal, de jeudi à samedi prochains. Ce sera le douzième congrès annuel de l'association.

Vingt et un collèges et universités du Canada seront représentés au congrès. Il aura lieu à l'Université de Montréal. La direction du Quartier latin, le journal de l'Université, recevra les délégués.

Une famille entière intoxiquée deux fois. Une famille entière, celle de M. Albert Fecteau, domiciliée à 4112 est, rue Notre-Dame, a été intoxiquée à deux reprises le jour de Noël.

Les membres de la famille, après avoir été ranimés sur place par l'écouard d'urgence de l'Hydro-Québec, hier matin, vers 9 h., ont dû être conduits à l'hôpital vers minuit hier soir, lors d'une deuxième intoxication partielle.

Une fuite de gaz sous le plancher de la cuisine a été la cause des deux accidents.

Washington interdit aux navires marchands de forcer le blocus nationaliste en Chine

Bien qu'il ne reconnaisse pas formellement ce blocus — Le gouvernement de Formose peut continuer d'acheter des armes aux E.-U. avec ses propres fonds

Washington, 27 (A.P.) — Le secrétaire américain d'Etat vient d'opposer un nouveau obstacle au libre commerce maritime avec les communistes de Chine. Son porte-parole officiel a averti les lignes marchandes de navigation que tous ceux de leurs navires qui tenteront de forcer le blocus tendu par les nationalistes chinois autour de Changhaï devront suspendre ou révoquer le permis de commandement de leurs capitaines. C'est la mesure la plus déterminée que Washington ait encore prise pour appuyer le blocus nationaliste, bien qu'il n'en reconnaisse pas légalement l'existence.

En même temps, un autre fonctionnaire du secrétariat rappelle que le gouvernement nationaliste chinois maintenant installé à Formose peut continuer à acheter des armes aux États-Unis avec ses propres fonds, selon ce que ce fonctionnaire appelle une coutume américaine depuis longtemps établie. L'édit fonctionnaire, M. Michael McDermott, chef du bureau de presse du secrétariat, révèle indirectement que son ministère vient de refuser à la compagnie Briggs Engineering, de New-York, un permis pour exporter en Chine 100,000 fusils de modèle Springfield, comme n'ayant pas été accrédité officiellement par le gouvernement nationaliste chinois comme agent d'achat, et Formose n'ayant fait aucune demande formelle à Washington.

Dans le cas de la mesure prise contre les navires marchands qui tentent de forcer le blocus, le prétexte et le sujet initial de cette action est un vaisseau de la compagnie Isbrandtsen Shipping. Cette compagnie a eu de fréquents démêlés avec le secrétariat depuis l'automne dernier, plusieurs de ses navires ayant forcé le blocus devant Changhaï ou tenté de le faire. Washington donne comme raison de son geste que la zone du blocus constitue une région dangereuse où l'on ne doit pas exposer la vie et les biens de sujets américains. Le secrétariat refuse de reconnaître formellement le blocus sous l'égide de la loi, mais il avertit que ce blocus n'est pratiquement en vigueur qu'autour de Changhaï.



LE PROBLÈME DE L'ATOME — Le général A. G. L. McNaughton, délégué permanent du Canada aux États-Unis, discute de contrôle de l'énergie atomique avec le brigadier général Carlos P. Romulo, des Philippines, président de la quatrième session de l'Assemblée générale des Nations-Unies. Le général McNaughton, qui vient d'être nommé membre de la Commission conjointe internationale canado-américaine, continuera d'être délégué permanent du Canada aux N.-U. jusqu'au début de 1950.

L'Asbestos Corp. fait appel à ses employés

Dans une lettre adressée à la Fédération nationale des employés de l'industrie minière inc., l'Asbestos Corporation Limited — ainsi que les deux autres compagnies de l'Inferior-Mines intéressées dans le récent arbitrage qui a suivi la grève de l'amiante — réitère qu'elle est prête à accepter la décision des arbitres et que tout délai qui résulte du refus du syndicat d'accepter cette décision doit demeurer la responsabilité du syndicat.

Voici le texte de la lettre adressée à la fédération par M. A. L. Penhale, président de l'Asbestos Corporation Limited: "Tel qu'indiqué dans notre télégramme en date du 16 décembre, 1949, adressé au Ministre du Travail et dont copie fut transmise au syndicat et à la fédération, notre compagnie est prête à accepter la décision arbitrale par le syndicat de la même manière.

"La compagnie est d'opinion que la décision de la majorité des arbitres dépasse de beaucoup ce qui aurait pu être justifié par la preuve et que les arbitres, en allant aussi loin ont tenté de rencontrer en autant qu'était raisonnablement possible et pratique les demandes du syndicat ayant en vue le rétablissement de la bonne entente dans l'industrie.

"Il ne peut y avoir d'illégalité dans la décision des arbitres en raison du fait qu'elle prévoit les conditions de contrat pour l'année 1950. Il faut se rappeler que la décision n'a été rendue que le 10 décembre 1949 et qu'ordinairement un contrat signé à cette date n'aurait effet que pour l'année à suivre. La compagnie s'est objectée fortement à la suggestion que le rehaussement des salaires ait effet rétroactivement au 1er janvier 1949, mais sur ce point les arbitres se sont rendus aux instances du syndicat. Se plaindre aujourd'hui de ce fait semble un peu manquer de logique de la part du syndicat.

"La grève a déjà coûté à la compagnie une forte somme. De plus il faut prendre en considération que les demandes du syndicat accordées par les arbitres coûteront à la compagnie pour l'année 1949 seulement, une somme d'au delà de \$500,000.

"Il faut aussi se rappeler la clause qui doit contenir le contrat pour l'année 1950 relativement à la sécurité sociale. "Dans les circonstances, il nous semble raisonnable d'insister que le syndicat accepte la décision des arbitres intégralement sans vouloir la diviser afin d'obtenir l'avantage de ses dispositions pour l'année 1949, et des conditions même plus avantageuses pour l'année 1950.

"Tel qu'indiqué dans notre télégramme du 16 décembre 1949, la compagnie est prête, sur réception

PAS D'ANNEXION POUR LE COMTE DE GLOUCESTER

Ottawa, 27 (C.P.) — Les gens du comté de Gloucester qui ne veulent pas être annexés à la ville d'Ottawa le 1er janvier prochain ont produit hier des affidavits prouvant l'authenticité des 534 signatures d'une pétition.

Cette pétition veut empêcher le Conseil municipal de l'Ontario d'excéder sa décision d'annexer à la capitale le territoire de 14,000 acres dont il s'agit. La loi indique en effet que si les 10 pour cent des contribuables de la région s'opposent à une mesure du genre, il faut, pour que celle-ci soit valide, un acte spécial du Parlement ontarien.

Or, la pétition a été effectivement présentée; mais la Commission l'a rejetée parce qu'elle ne comportait pas la preuve que les signatures étaient authentiques. Telle est la raison pour laquelle on a produit hier des affidavits.

M. Duplessis et le problème d'une régie des loyers

Québec, 27 (D.N.C.) — "L'interprétation que vous donnez aux faits, déclare l'hon. M. Maurice Duplessis, dans une nouvelle lettre à l'hon. M. Douglas Abbott, ministre des Finances, ne correspond malheureusement pas à la réalité.

Nous considérons, dit encore le premier ministre, que c'est le devoir des autorités fédérales de remédier à la situation regrettable qu'elles ont elles-mêmes créée.

Voici d'ailleurs le texte de la lettre de M. Duplessis à M. Abbott:

"Votre télégramme de vendredi, 16 décembre courant, au sujet de la régie des loyers, m'a été communiqué le lendemain. Aujourd'hui même, à notre première séance depuis cette date, je l'ai soumis à la considération des membres du Conseil exécutif de la province.

"Sous des formes différentes, en définitive, vous réitérez l'attitude du gouvernement fédéral mais sans y apporter les modifications et les améliorations qui s'imposent en l'occurrence. Vous déclarez que "la situation... laisse à charge le gouvernement provincial à décider comme il l'entend". L'interprétation que vous donnez aux faits ne correspond malheureusement pas à la réalité.

"Assurément, les autorités fédérales sont responsables de leurs actes; en conséquence, nous considérons que c'est leur devoir de remédier à la situation regrettable qu'elles ont elles-mêmes créée et de rendre justice à tous les intéressés en les indemnisant pour les dommages et les inconvénients que les décisions fédérales leur ont fait et leur font subir.

"Nous constatons que dans votre télégramme vous ne faites pas mention de cette responsabilité fédérale qui nous semble incontestable et bien importante. Le gouvernement de la province est prêt à assumer toutes ses obligations mais il désire que le gouvernement fédéral assume les siennes sans délai additionnel et ne persiste pas à ajouter aux difficultés inhérentes à ces problèmes".

Sincères salutations. (Signé) Maurice-L. DUPLESSIS.

La Commission du transport aérien ne prendra aucune décision avant janvier

Celle-ci attendrait la fin des pourparlers entre Ottawa et Washington pour se prononcer sur le différend survenu entre Colonial Air Lines et Air-Canada

Ottawa, 27. (C.P.) — La Commission du transport aérien au Canada ne prendrait aucune décision concernant le différend survenu entre Colonial Airlines et Air-Canada tant que les pourparlers actuellement en cours entre les États-Unis et Ottawa ne seront pas terminés, a déclaré aujourd'hui un porte-parole du ministre des affaires extérieures.

Ce dernier a noté qu'il serait tout à fait surpris si la commission prenait une décision avant la fin des pourparlers et il est d'avis que le Canada pourra modifier sensiblement sa position.

Les pourparlers poursuivis entre Ottawa et Washington ont été interrompus il y a deux jours et l'on croit qu'ils reprendront au tout début de janvier. Ces derniers avaient été demandés par le gouvernement américain alors qu'Ottawa avait ordonné à Colonial Airlines d'indiquer pour quelle raison son permis ne devait pas être annulé.

Il avait d'abord été annoncé que la décision qui serait prise par la Commission du transport aérien ne

serait aucunement influencée par le gouvernement. Cette attitude semble avoir été modifiée depuis alors que le gouvernement canadien aurait demandé à la commission d'attendre la fin des pourparlers avec les États-Unis pour rendre son jugement. Les représentants de la Colonial Airlines auraient présenté une argumentation tout à fait solide contre laquelle la Commission du transport aérien pourrait difficilement se prononcer, affirme-t-on encore dans certains milieux.

Vol à main armée au nez des livreurs

Vers 7 heures, samedi soir, veille de Noël, trois bandits armés ont fait irruption dans les bureaux de la General Bakery. Après avoir fait aligner contre le mur les quelques vingt-six livreurs de la compagnie, ils ordonnèrent à M. Wilfrid Lalonde, gérant de l'établissement, de leur remettre le contenu du coffre-fort, soit \$3,000.

La police fait enquête et s'attend à d'imminentes arrestations.

verres optiques

lunettes

examen de la vue

Albany PHILIE o.a. assisté optométriste et opticien diplômés

PLATEAU 5158 LOCAL 336

DUPUIS FRÈRES

Café The Confiture

ADOPTEZ LES PRODUITS

DESJAY

RECONNUS LES MEILLEURS

J.A. DESJAY L^{re} MONTREAL

OLD KEG

Rye Whisky

MELCHERS

OLD KEG

Rye Whisky

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

UN VÉRITABLE RYE WHISKY A PRIX POPULAIRE

MELCHERS DISTILLERIES, LIMITED

OUVERTS DE 9 h. 30 à 5 h. 30 SAMEDI COMPRIS OUVERTS JUSQU'À 9 h. LE VENDREDI SOIR

ETRENNES PAR EXCELLENCE

"BELVEDERE"

SUPERBE RADIO WESTINGHOUSE

Beau cabinet moderne aux lignes étudiées dont l'élégance se prêtera admirablement bien au décor de votre intérieur.

Achetez-le chez

DUPUIS

219.00

46.00 comptant

Soldé en 15 versements mensuels de 13.50 taxe et supplément compris.

- Radio puissant dont la sonorité "POLYPHONIC" est insurpassable. Circuit de 5 lampes, ondes longues. Haut-parleur dynamique de 12", reproduction claire et fidèle. Antenne intérieure.
- Phonographe automatique, jouant TOUS les disques... vitesses de 33-1/3, 45 et 78 t.p.m.
- Discothèque sur le côté du meuble de dimensions généreuses pouvant loger votre précieuse collection de disques.
- CHOIX de noyer, chêne cerné, acajou rubané blondi, acajou rubané d'Angleterre, acajou rubané traditionnel.

DUPUIS — mezzanine, DeMontigny

Visitez notre salon du piano

SCHUBERT

DUPUIS — mezzanine DeMontigny

Le piano SCHUBERT de haute fabrication constitue un cadeau princier pour le salon de madame... de la future pianiste. Trois finis luxueux: noyer mat, satiné ou acajou satiné.